

# TENDANCES MIGRATOIRES EN PROVENANCE, À DESTINATION ET À L'INTÉRIEUR DU NIGER

2016 – 2019



# TENDANCES MIGRATOIRES EN PROVENANCE, À DESTINATION ET À L'INTÉRIEUR DU NIGER

2016 – 2019

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone, de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cette publication a été rendue possible grâce au soutien du Département du développement international du Royaume-Uni (DFID). La collecte de données a été soutenue par le Gouvernement des Pays-Bas, le Gouvernement du Danemark et l'Union européenne.

International Organization for Migration  
Avenue Maurice Delens, Rue Yn-26, Porte 278, Yantala Haut,  
BP: 10260, Niamey, the Niger

Ce rapport a été rédigé par Barbara RIJKS et Stijn GABRIEL, sur la base de l'analyse des données par Lorelle YUEN et des données recueillies par l'équipe DTM de l'OIM au Niger.

Photo de couverture: Fête de la cure salée, Ingall – © OIM Niger, 2018

Ce rapport a été conçu par Connard Co – [www.connard.co](http://www.connard.co)

Citation suggérée: Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2020. *Tendances migratoires en provenance, à destination et à l'intérieur du Niger, 2016–2018*. Niamey, Niger.

© 2020 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle de la présente publication est interdite sans autorisation écrite préalable de l'éditeur. Elle ne peut être, ni enregistrée dans un système d'archives, ni transmise par voie électronique ou mécanique, par xéroGraphiqueie, par bande magnétique.

PUB2020/104/R

Stijn GABRIEL

Barbara RIJKS

Analyse des données par Lorelle YUEN et l'équipe DTM de l'OIM Niger







## TABLE OF CONTENTS

Avant-propos	III
Acronymes	IV
Liste des tableaux, des graphiques et des cartes	V
Données et chiffres clés	VI
Introduction	1
Section I: Sources et méthodologie	2
Section II: Contexte historique de la migration au Niger	5
Section III: Tendances et mouvements migratoires au Niger (2016–2019)	7
3.1. Tendances et mouvements migratoires par voie terrestre à destination, en provenance et à l'intérieur du Niger	7
3.2. Le Niger comme pays de destination	12
3.3. Opérations humanitaires de sauvetage des migrants étrangers à la frontière entre l'Algérie et le Niger	12
3.4. Opérations de recherche et sauvetage dans la région d'Agadez	14
3.5. Convois officiels en provenance d'Algérie	15
3.6. Retours humanitaires volontaires de la Libye au Niger	15
3.7. Retour volontaire assisté des pays tiers vers le Niger	16
3.8. Retour volontaire assisté du Niger vers des pays tiers	16
Section IV: Profils des migrants	18
4.1. Migrants enregistrés aux points de suivi des flux	18
4.3. Migrants Nigériens revenant d'Algérie par des convois officiels	22
4.4. Migrants Nigériens de retour grâce à l'aide au retour humanitaire volontaire	23
Conclusion	24





# AVANT-PROPOS

Un pays à la croisée des chemins. Ce terme, fréquemment utilisé pour décrire la République du Niger, un État vaste essentiellement désertique situé entre l'Afrique de l'Ouest, Centrale, de l'Est et du Nord, illustre le rôle du pays dans le rapprochement des personnes, des biens et des idées.

La migration et le Niger sont étroitement liés. Pendant des siècles, les populations nomades ont parcouru le Niger pour laisser paître leur bétail et rechercher des terres fertiles. En raison de sa situation géographique, le Niger – deux fois la taille de la France – est un pays important d'origine, de transit et de destination pour des centaines de milliers de migrants chaque année.

Suivant l'augmentation du nombre de migrants en transit au Niger depuis 2014, l'OIM a renforcé sa capacité à collecter, analyser et diffuser des données quantitatives et qualitatives sur les flux migratoires. Certaines de ces données, collectées entre 2016 et 2019, sont présentées dans le rapport et mettent en évidence les principales tendances migratoires au Niger au cours des quatre dernières années. L'utilisation des différentes méthodologies de collecte de données a permis de dresser un état des lieux détaillant la nationalité des migrants, les pays de destination et les motifs de leurs décisions de migrer. L'analyse des dynamiques migratoires de ces quatre dernières années permet d'observer des tendances claires dans les mouvements migratoires en provenance, à destination et à l'intérieur du Niger. Nous espérons que cet outil aidera les acteurs de la gouvernance des migrations, particulièrement les décideurs politiques du Niger et d'autres partenaires clés, pour asseoir des politiques et des programmes fondés sur des données probantes afin de garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Au nom du Gouvernement du Niger et de l'Organisation internationale pour les migrations, nous espérons que vous trouverez ce rapport utile. Nous accueillerons par ailleurs vos commentaires avec le plus grand intérêt.

Soly AMADOU



Secrétaire Permanent  
Cadre de Concertation  
sur la Migration

Barbara RIJKS



Cheffe de Mission  
OIM Niger



## ACRONYMES

<b>AVR(R)</b>	Retour volontaire assisté (et réintégration)
<b>CCM</b>	Cadre de Concertation sur la Migration
<b>DGPC</b>	Direction Générale de la Protection Civile
<b>DTM</b>	Matrice de suivi des déplacements
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>FMP</b>	Point de suivi des flux
<b>FMR</b>	Registre de surveillance des flux
<b>FMS</b>	Enquête de surveillance des flux
<b>HRO</b>	Opération humanitaire de sauvetage
<b>IRC</b>	Comité international de secours
<b>OIM</b>	Organisation internationale pour les migrations
<b>MARS</b>	Système d'enregistrement de l'assistance aux migrants
<b>MiMOSA</b>	Application du système opérationnel de gestion des migrants
<b>NFI</b>	Article non alimentaire
<b>SAR</b>	Recherche et sauvetage
<b>VHR</b>	Retour humanitaire volontaire

## LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES CARTES

## LES TABLEAUX

<b>Tableau 1:</b> Flux migratoires à Arlit et Séguédine (2016–2019)	11
<b>Tableau 2:</b> Nationalités des migrants assistés avec les HRO (2017–2019)	13
<b>Tableau 3:</b> Opérations SAR dans la région d'Agadez (2016–2019)	14
<b>Tableau 4:</b> Convois officiels en provenance d'Algérie (2014–2019)	15
<b>Tableau 5:</b> Charters au départ de la Libye (2016–2019)	15
<b>Tableau 6:</b> AVR des pays tiers vers le Niger (2016–2019)	16
<b>Tableau 7:</b> Nombre total de migrants ayant bénéficié d'une AVR par pays de départ (2019)	17
<b>Tableau 8:</b> Nationalités des flux sortants et entrants au FMP d'Arlit (2016–2019)	18
<b>Tableau 9:</b> Lieu d'enregistrement des migrants dans les centres de transit (2016–2019)	20
<b>Tableau 10:</b> Nationalités des migrants assistés dans les centres de transit au Niger (2016–2019)	20
<b>Tableau 11:</b> Pourcentage de migrants déclarant que l'Algérie ou la Libye était leur pays de destination (2016–2019)	21
<b>Tableau 12:</b> Migrants nigériens revenant d'Algérie par des convois officiels (2016–2019)	22
<b>Tableau 13:</b> Répartition par sexe et par âge des migrants nigériens grâce au VHR (2016–2019)	23

## LES GRAPHIQUES

<b>Graphique 1:</b> Nombre de migrants entrants et sortants enregistrés au FMP de Séguédine (2016–2019)	9
<b>Graphique 2:</b> Pourcentage de Nigériens et de migrants étrangers observés au FMP de Séguédine (2016–2019)	9
<b>Graphique 3:</b> Nombre de migrants entrants et sortants enregistrés par le FMP d'Arlit (2016–2019)	10
<b>Graphique 4:</b> Pourcentage de nigériens et de migrants étrangers observés au FMP d'Arlit (2016–2019)	10
<b>Graphique 5:</b> Flux migratoires à Séguédine (2016–2019)	11
<b>Graphique 6:</b> Flux migratoires à Arlit (2016–2019)	11
<b>Graphique 7:</b> Flux migratoires internes au Niger (2019)	12
<b>Graphique 8:</b> Nombre de migrants ayant bénéficié d'opérations humanitaires de sauvetage à Assamaka (2017–2019)	13
<b>Graphique 9:</b> Migrants ayant bénéficié d'une AVR du Niger vers le pays d'origine (2016–2019)	17

## LES CARTES

<b>Carte 1:</b> Principales voies de migration au Niger	2
<b>Carte 2:</b> Zones HRO et SAR	14
<b>Carte 3:</b> Pays d'origine des migrants bénéficiant de l'AVR à partir du Niger	17

## DONNÉES ET CHIFFRES CLÉS

Entre 2016 et 2019, l'OIM au Niger:



A enregistré **1,055,214 migrants** migrants en provenance (55%), à destination (29%) et voyageant à l'intérieur (16%) du Niger, la plupart d'entre eux étant des migrants nigériens.



A observé une baisse significative des flux migratoires après l'application de la Loi N° 2015-36, adoptée par le Gouvernement du Niger en mai 2015, qui criminalise la migration irrégulière, les migrants préférant se rendre en Algérie plutôt qu'en Libye.



A assisté **27,153 migrants** (principalement non nigériens) dans le cadre de ses opérations humanitaires de sauvetages après avoir été rapatriés d'Algérie, et a aidé **41,781 migrants nigériens** après leur arrivée à Agadez par le biais de convois officiels en provenance d'Algérie.



A secouru **1,739 migrants en détresse** grâce à ses opérations de recherche et de sauvetage en étroite collaboration avec la Direction Générale de la Protection Civile dans la région d'Agadez.



A assisté **49,752 migrants** dans ses six centres de transit à Arlit, Agadez, Dirkou et Niamey.



A soutenu **42,604 migrants** avec le retour volontaire assisté du Niger vers leur pays d'origine. En 2019, l'OIM au Niger a enregistré le plus grand nombre de migrants assistés, à travers le retour volontaire, de toutes les missions de l'OIM dans le monde: **16,378 migrants**.

## INTRODUCTION

Le Niger, situé dans la bande sud du désert du Sahara, est un pays au cœur du commerce intrarégional et transrégional, des échanges culturels et des flux de mobilité humaine. La ville d'Agadez, dans le nord du pays, était autrefois l'avant-poste le plus éloigné de l'Empire ottoman et est restée depuis lors un important centre régional pour le commerce et, au cours des dernières décennies, pour les migrants voyageant vers le nord, en direction de la Libye et de l'Algérie.

Depuis 2011, suite aux crises au Mali et en Libye, le nombre de migrants transitant par le Niger a augmenté et les réseaux de passeurs ont proliféré. Le 26 mai 2015, l'Assemblée Nationale du Niger a adopté la Loi N° 2015-36, qui criminalise le trafic illicite de migrants (ci-après, « la Loi N° 2015-36 »)<sup>1</sup>. L'application de cette loi a véritablement commencé en septembre 2016. Certains passeurs ont été arrêtés et des centaines de véhicules de passeurs de migrants ont été confisqués par la police nigérienne. Cela se reflète dans les données collectées par l'OIM au Niger au cours de cette période: alors que l'OIM a enregistré 325 642 migrants (pour la plupart étrangers) se rendant en Libye entre avril et septembre 2016, seulement 37 755 migrants ont été enregistrés entre septembre et décembre 2016, dont la majorité étaient des nigériens<sup>2</sup>.

Dans ce rapport, l'OIM au Niger donne un aperçu global des flux migratoires au Niger entre 2016 et 2019, une période au cours de laquelle les flux ont évolué de manière significative. Elle explique comment différents événements et diverses évolutions ont affecté les mouvements migratoires dans le pays, et s'efforce à dresser un tableau général de la migration en provenance, à destination et à l'intérieur du Niger, montrant la complexité, le caractère multidimensionnel et la dynamique de la mobilité humaine.

Les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des données collectées grâce à diverses méthodologies, notamment le suivi des flux de populations, mis en place en février 2016 pour mieux apprécier les flux migratoires par voie terrestre au Niger; les registres des opérations humanitaires de sauvetage et des opérations de

recherche et sauvetage qui aident directement les migrants en détresse; les convois officiels pour le retour des migrants nigériens d'Algérie; les migrants étrangers enregistrés dans les six centres de transit de l'OIM; et les migrants assistés au retour volontaire à destination et en provenance du Niger. Des sources secondaires sont utilisées pour fournir une analyse contextuelle des tendances migratoires et d'autres événements importants au Niger. Les données présentées dans ce rapport ne couvrent pas, et ne prétendent pas couvrir, le nombre total de migrants au Niger. Ces données sont collectées et publiées par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies<sup>3</sup>.

Le rapport est divisé en quatre sections. La première section explique les sources et la méthodologie utilisées dans le cadre de cette recherche. La deuxième section examinera l'histoire de la migration au Niger et les événements récents qui ont affecté les tendances migratoires entre 2016 et 2019. La troisième partie présentera les principales tendances et les principaux mouvements migratoires au Niger tels qu'ils ont été collectés par diverses sources de données, en se concentrant sur une analyse quantitative. La quatrième et dernière partie du rapport analysera les profils des migrants enregistrés par l'OIM aux points de suivi des flux, des migrants assistés dans les centres de transit, des migrants enregistrés dans les convois officiels et des migrants assistés au retour humanitaire volontaire tout comme des migrants assistés au retour volontaire à destination du Niger.

1 Gouvernement du Niger. Loi N° 2015-36 relative au trafic illicite de migrants. Ci-après: Loi N° 2015-36.

2 Le point de suivi des flux (FMP) de Séguedine (nord du Niger, près de la frontière avec la Libye) a enregistré 298 277 migrants sortants en 2016. La majorité d'entre eux ont été enregistrés au cours du premier et troisième trimestre.

3 DAES des Nations Unies. Stock de migrants internationaux, profils de pays pour le Niger, 2019. Disponible à l'adresse [www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/countryprofiles.asp](http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/countryprofiles.asp).

## SECTION I: SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Les données et informations présentées dans ce rapport sont tirées des sources suivantes:

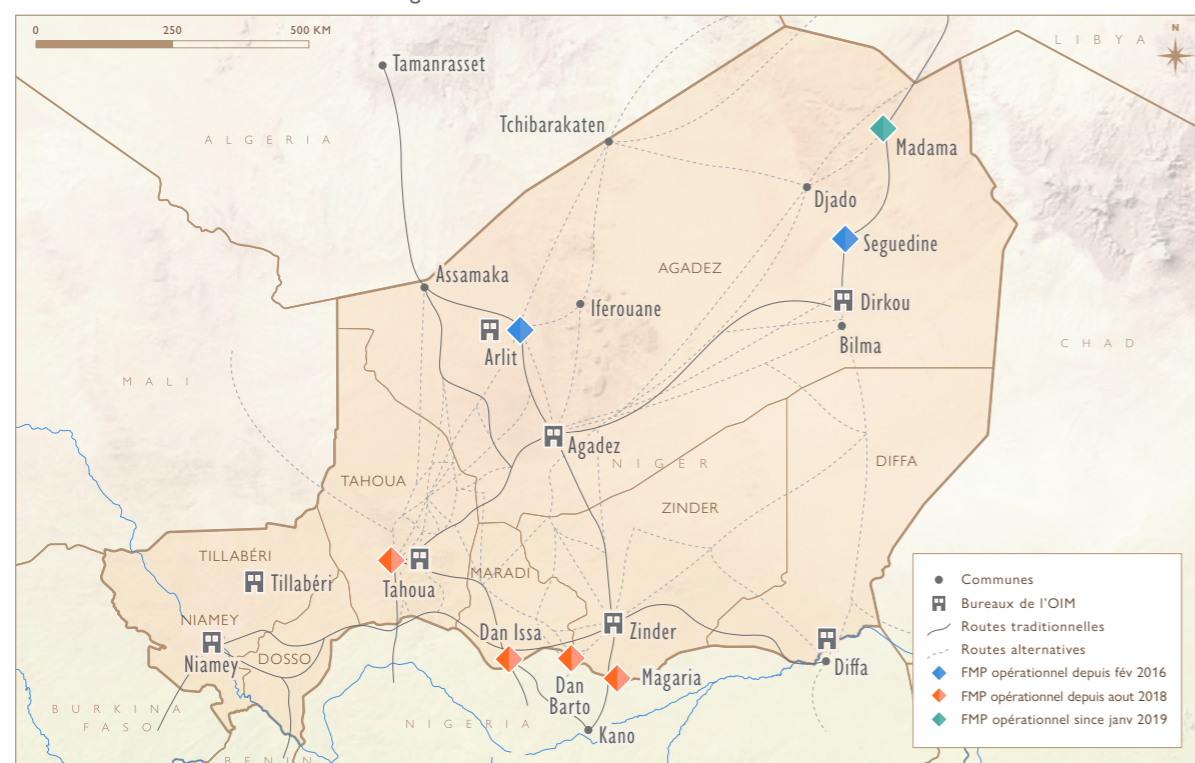
### POINTS DE SUIVI DES FLUX

Le suivi des flux est une composante de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM au niveau mondial, un système de suivi des déplacements et de la mobilité des populations<sup>4</sup>. Au Niger, il est utilisé pour saisir les flux migratoires par voie terrestre aux points clés de transit, ou points de suivi des flux (FMP), qui sont identifiés en collaboration avec les autorités nigériennes. Deux types de méthodologies de collecte de données sont utilisés dans chaque FMP:

**1. Registre de surveillance des flux (FMR):** Les enquêteurs de l'OIM collectent des données quantitatives sur le nombre de migrants et des informations démographiques de base dans les FMP en utilisant une approche mixte d'observation directe et d'entretiens semi-structurés avec des migrants et des informateurs clés (tels que le personnel des stations de bus, les fonctionnaires de police ou des douanes, et les conducteurs de bus ou de camions). Les données sont collectées au niveau du groupe à l'aide d'un questionnaire standardisé afin de comprendre le nombre estimé de migrants ventilés par sexe, âge, nationalité, ainsi

que leur zone de départ et de destination. Les données du FMR sont collectées quotidiennement depuis février 2016 aux FMP d'Arlit (point de transit stratégique vers l'Algérie) et de Séguédine (point de transit stratégique vers la Libye). Cinq autres FMP ont été ajoutés en août 2018 dans les villes de Tahoua, Maradi, Magaria, Zinder et Madama. Toutefois, pour assurer la cohérence de l'ensemble du rapport, seules les données des FMP d'Arlit et de Séguédine sont analysées dans ce rapport. De plus, les données collectées en 2016 et 2017 ont été limitées au nombre de migrants observés, à leur sexe et à leur nationalité. À partir de 2018, des données supplémentaires ont été collectées sur l'âge, la vulnérabilité, la raison de la migration, la ville et le pays de départ, et la destination prévue pour les migrants sortants et entrants. Depuis 2018, des données ont également été collectées sur les flux à l'intérieur du Niger. En conséquence, des informations plus détaillées sont disponibles pour 2018 et 2019 par rapport aux années précédentes. Ces données seront analysées pour Séguédine et Arlit uniquement.

Carte 1: Points de suivi des flux au Niger



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

<sup>4</sup> [www.globaldtm.info/global](http://www.globaldtm.info/global).

**2. Enquête de surveillance des flux (FMS):** Cette méthode est utilisée pour collecter des données qualitatives à partir d'échantillons de migrants sélectionnés au hasard afin de fournir des informations supplémentaires sur leur profil socioéconomique. Depuis juillet 2018, les données FMS sont collectées quotidiennement par l'échantillonnage aléatoire d'un minimum de 10 migrants par jour dans chaque lieu du FMS.

**Limites:** Les données du FMP ne représentent qu'une partie des flux migratoires comme collectées à travers les FMP le long des axes Agadez - Arlit - Assamaka (frontière avec l'Algérie) et Séguédine (frontière avec la Libye) et vice versa. La couverture spatiale et temporelle de la méthodologie de suivi des flux est limitée à la période de collecte des données et il n'y a donc pas de données disponibles en dehors des plages horaires couvertes. En outre, surtout après l'application de la Loi N° 2015-36, on sait que les migrants empruntent des itinéraires nouveaux et alternatifs, contournant les axes traditionnels de migration et donc les FMP.

### OPÉRATIONS HUMANITAIRES DE SAUVETAGE À ASSAMAKA

En septembre 2017, le Gouvernement algérien a intensifié ses opérations de retour (principalement) des migrants ouest-africains d'Algérie vers la frontière avec le Niger (« Point Zéro ») à environ douze kilomètres d'Assamaka, la ville frontalière la plus proche du Niger. Selon le Gouvernement algérien, ces migrants sont entrés illégalement en Algérie en provenance du Niger et sont donc expulsés vers le Niger. L'OIM organise des opérations humanitaires de sauvetage (HRO) à Assamaka et dans ses environs où les migrants secourus reçoivent une assistance de base sur le site d'accueil, notamment un abri, de la nourriture et de l'eau, ainsi que des informations sur le soutien disponible de l'OIM par le biais du programme de retour volontaire assisté et de réintégration (AVRR). Les migrants sont ensuite transportés au centre de transit de l'OIM à Arlit, à cinq heures de bus d'Assamaka.

**Limitations:** L'OIM collecte des données de base sur les migrants qui arrivent, mais tous les migrants ne passent pas de l'Algérie au Niger par Assamaka. En outre, ce ne sont pas tous les migrants qui arrivent à Assamaka qui acceptent l'assistance offerte par l'OIM. Un faible pourcentage de migrants décident de poursuivre leur voyage migratoire et préfèrent suivre leur propre voie. Par conséquent, les données collectées sur les migrants assistés par l'OIM à Assamaka ne sont pas les mêmes que le nombre total de migrants étrangers qui sont revenus d'Algérie.

### OPÉRATIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE DANS LA RÉGION D'AGADEZ

Depuis octobre 2016, l'OIM, en collaboration avec la Direction générale de la protection civile du Ministère de l'Intérieur, mène des opérations de recherche et sauvetage (SAR) pour trouver des migrants en détresse et les amener à la ville la plus proche (Agadez, Arlit ou Dirkou) dans la région d'Agadez. Une fois secourus, les migrants reçoivent de l'eau, de la nourriture et une assistance de base en articles non alimentaires (NFI). Ils reçoivent ensuite des informations sur la migration sûre et régulière, ainsi que sur les services offerts par l'OIM, tels que l'AVRR, s'ils souhaitent retourner dans leur pays d'origine. Les opérations SAR sont menées à la fois de manière proactive et réactive dans les zones autour des villes d'Agadez, d'Arlit, de Dirkou et de Bilma. Pour les missions proactives, les équipes SAR sont envoyées le long d'itinéraires prédéfinis basés sur des cartes des routes migratoires mises à jour en permanence en vue de rechercher des migrants en détresse. Les missions réactives sont menées en réponse aux appels ou aux informations reçues de diverses sources, notamment des commerçants, des migrants et des autorités locales, qui alertent l'OIM au sujet des migrants en détresse.

**Limites:** En raison de l'application accrue des lois, les passeurs et les migrants emprunteront des itinéraires alternatifs, contournant les routes principales. Par conséquent, le nombre de migrants secourus par l'OIM et ses partenaires dans ces régions désertiques et reculées n'est pas représentatif du nombre total de migrants en détresse ou transitant par la région d'Agadez.

### CONVOIS OFFICIELS EN PROVENANCE D'ALGÉRIE

Après la mort de 92 migrants nigériens à la frontière entre le Niger et l'Algérie en 2013, les Gouvernements du Niger et de l'Algérie ont intensifié leur collaboration et ont commencé à rapatrier régulièrement des migrants nigériens par voie terrestre de l'Algérie vers le Niger en 2014, également appelés convois officiels<sup>5</sup>. L'OIM fournit un soutien technique et humanitaire au Gouvernement du Niger dans un site de rapatriement dédié à Agadez où les migrants sont accueillis. L'OIM aide à l'enregistrement des migrants, qui comprend des données démographiques de base, notamment leur zone d'origine, leur sexe et leur âge. L'OIM fournit également des kits de base en articles non alimentaires (NFI) pour les migrants, qui sont distribués par le Comité international de secours (IRC).

**Limites:** Le nombre de migrants nigériens rapatriés enregistré par l'OIM n'est pas indicatif du nombre total de nigériens qui reviennent d'Algérie au Niger. En outre, comme aucune information biométrique n'est recueillie, il est possible que les mêmes personnes soient enregistrées plus d'une fois.

<sup>5</sup> Le Monde.fr. 2013. *Les Cadavres De 92 Migrants Retrouvés Dans Le Désert Au Niger*. Disponible à l'adresse [www.lemonde.fr/afrique/article/2013/10/30/87-cadavres-de-migrants-nigériens-retrouves-dans-le-desert-pres-de-l-algerie\\_3505703\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/10/30/87-cadavres-de-migrants-nigériens-retrouves-dans-le-desert-pres-de-l-algerie_3505703_3212.html).



## ENREGISTREMENT DES MIGRANTS DANS LES CENTRES DE TRANSIT DE L'OIM

L'OIM fournit une assistance directe aux migrants dans trois centres de transit de la région d'Agadez (Arlit, Agadez et Dirkou) et trois centres à Niamey. Les migrants qui choisissent de participer au programme AVRR restent dans le centre de transit pendant que leur retour dans leur pays d'origine est préparé. Des données démographiques de base sont collectées pour tous les migrants à leur arrivée au centre, tandis que des informations complémentaires approfondies, telles que les raisons de la migration, le niveau d'éducation, les connaissances sur le parcours migratoire avant la migration et les conditions de leur séjour et de leur emploi dans le pays de destination, sont collectées auprès de certains migrants sur une base volontaire. Le séjour moyen des migrants est de deux à trois semaines, mais cela peut varier en fonction du profil et des besoins individuels de chaque migrant: 70 % des migrants dans les centres de transit n'ont pas de documents

de voyage, ce qui prolonge la durée de leur séjour dans les centres de transit, pendant que l'OIM travaille avec les services consulaires au Niger (s'ils sont disponibles) et le ministère des affaires étrangères du pays d'origine pour obtenir un *laissez-passer*. En outre, les migrants ayant des besoins médicaux spécifiques, les enfants migrants non accompagnés ou d'autres migrants qui ont besoin de soins individuels particuliers restent généralement plus longtemps dans les centres de transit.

**Limites:** Les données détaillées sur les profils des migrants sont limitées au nombre de migrants qui choisissent de participer au questionnaire approfondi. En raison du nombre croissant de migrants séjournant dans les centres au fil du temps, le personnel de l'OIM n'a pas été en mesure de mener de nombreux entretiens, ce qui a entraîné une baisse du taux de réponse entre 2016 et 2019.



Les mobilisateurs communautaires de l'OIM lors d'une opération de recherche et sauvetage. © OIM, 2019/OIM Niger

## RETOUR VOLONTAIRE ASSISTÉ ET RÉINTÉGRATION

Les migrants qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine dans le cadre du programme AVRR de l'OIM sont enregistrés par le biais du système institutionnel de l'OIM pour le suivi du soutien de l'OIM aux migrants: l'Application du système opérationnel de gestion des migrants (MiMOSA).

L'OIM au Niger enregistre les migrants étrangers bloqués au Niger qui retournent dans leur pays d'origine ainsi que les

migrants nigériens qui reviennent de divers pays par le biais du programme de retour humanitaire volontaire (RVH) et de l'AVRR<sup>6</sup>.

**Limites:** Le nombre de migrants assistés en matière d'AVRR et de VHR ne doit pas être considéré comme le nombre total de nigériens retournant au Niger, car les migrants nigériens, en particulier de Libye et d'Algérie, trouvent souvent leur propre chemin pour rentrer dans leur pays.

<sup>6</sup> Organisation internationale pour les migrations. 2019. *L'OIM organise le premier vol humanitaire par charter de l'Algérie au Niger*. Disponible à l'adresse [www.iom.int/news/iom-organizes-first-humanitarian-charter-flight-algeria-niger](http://www.iom.int/news/iom-organizes-first-humanitarian-charter-flight-algeria-niger).

## SECTION II: CONTEXTE HISTORIQUE DE LA MIGRATION AU NIGER

### LE NIGER, UN CARREFOUR HISTORIQUE

Le Sahel a toujours abrité une variété de populations nomades. Le Niger, situé à l'intersection de routes transsahariennes clés et lien naturel entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord, est un important centre commercial depuis l'époque de l'empire Songhaï, qui dominait le Sahel aux XVe et XVIe siècles. La ville d'Agadez en particulier, dernière grande ville avant de traverser le désert vers l'Algérie et la Libye et située au milieu du pays, a toujours joué un rôle clé dans le commerce transsaharien<sup>7</sup>.

Historiquement, les flux migratoires en Afrique de l'Ouest sont principalement intra régionaux, une tendance qui s'est intensifiée après l'adoption du Protocole sur la libre circulation entre les quinze pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 1979. Ce protocole a permis la libre circulation des différents pays d'Afrique de l'Ouest vers le Niger. Avec l'augmentation de la production

pétrolière en Algérie et en Libye au début des années 2000, les routes migratoires ont commencé à s'orienter davantage vers le nord, le Niger étant un important pays de transit pour la migration des ressortissants ouest-africains.

Dans un contexte d'instabilité politique et de crises économiques dans la région, les routes migratoires vers l'Afrique du Nord et l'Europe via le Niger ont gagné en importance au cours des années 1990 et 2000. Le Protocole sur la libre circulation de la CEDEAO et la stabilité relative du Niger, par rapport à certains de ses pays voisins, ont contribué à l'augmentation du nombre de migrants transitant par le pays.

Même si le nombre de migrants se rendant en Europe a augmenté vers la fin du XXe siècle, les flux migratoires sur le continent africain et dans la région de l'Afrique de l'Ouest en particulier, ont continué à être beaucoup plus importants.

### Plusieurs événements clés ont affecté les routes et les flux migratoires au Niger entre 2010 et 2019

#### 1. Instabilité en Libye

Après le début de la crise libyenne en 2011, la situation sécuritaire s'est considérablement détériorée en Libye, qui partage une longue frontière avec le Niger. Le déclin de la sécurité et l'absence de pouvoir et de gouvernance de l'État central dans ce pays ont, d'une part, entraîné une diminution des contrôles aux frontières, ce qui a permis aux migrants de franchir plus facilement la frontière. D'autre part, cela a conduit à la prolifération de groupes armés, ainsi que de réseaux de passeurs le long de la route de la Méditerranée centrale<sup>8</sup>.

#### 2. Adoption de la loi de 2015 criminalisant la migration irrégulière au Niger

Le facteur le plus important qui affecte les flux migratoires au Niger ces dernières années est l'adoption de la Loi N° 2015-36 relative au trafic illicite de migrants, adoptée par le Gouvernement du Niger le 26 mai 2015. Cette loi, qui criminalise la migration irrégulière, a été adoptée en réponse

à l'augmentation du nombre de migrants passant du Niger en Libye et en Algérie, au nombre croissant de réseaux de passeurs et à l'accroissement des risques et des dangers auxquels les migrants sont confrontés. Cette loi n'empêche pas la migration mais a été adoptée pour protéger des migrants de l'exploitation des passeurs et des situations dangereuses. Les migrants étrangers trouvés en train de voyager au nord d'Agadez ont fait l'objet d'une surveillance accrue, et les passeurs ont été arrêtés, et leurs véhicules appréhendés<sup>9</sup>. La loi a également entraîné un renforcement des contrôles aux frontières entre le Niger et les pays voisins<sup>10</sup>. Après l'application de la loi, le nombre de contrôles effectués par les forces de l'ordre le long des routes migratoires a considérablement augmenté.

L'adoption de cette loi a eu d'autres conséquences importantes. Suite à son adoption, de nombreux migrants se sont retrouvés bloqués dans des villes de transit le long des routes migratoires, souvent avec peu de ressources et peu d'options. Cela a contribué au développement des « ghettos » dans des villes

<sup>7</sup> T. Green, 2019. *Une poignée de coquilles: L'Afrique de l'Ouest de la traite des esclaves à l'âge de la révolution*. 2e éd. Chicago: University of Chicago Press.

<sup>8</sup> La route de la Méditerranée centrale (CMR) est l'une des routes migratoires les plus actives de l'Afrique subsaharienne vers l'Italie via l'Afrique du Nord et l'Europe, principalement la Libye, la Tunisie et l'Algérie.

<sup>9</sup> J. Tubiana, C. Warin et G. Saeneen, 2018. *Dommages multilatéraux: L'impact des politiques migratoires de l'UE sur les routes du Sahara central*. La Haye: Clingendael: Institut néerlandais des relations internationales. Disponible à l'adresse [www.clingendael.org/pub/2018/multilateral-damage](http://www.clingendael.org/pub/2018/multilateral-damage).

<sup>10</sup> J.Brachet, 2018. *Au Sahara, Voyager Devient Un Crime*. Le Monde.fr. Disponible à l'adresse [www.lemonde.fr/afrique/article/2018/06/01/au-sahara-voyager-devient-un-crime\\_5308325\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/06/01/au-sahara-voyager-devient-un-crime_5308325_3212.html).



comme Agadez et Arlit, où les migrants vulnérables sont exposés à davantage de risques, notamment l'exploitation et la traite des êtres humains. En outre, la diminution des opportunités économiques pour les communautés locales qui a suivi la baisse du nombre de migrants transitant par ces villes a également alimenté le développement de groupes criminels et les tensions croissantes entre les migrants et les communautés d'accueil. En outre, la loi a entraîné des changements importants dans les réseaux de passeurs au Niger : de nouveaux acteurs sont apparus pour aider les migrants à atteindre l'Algérie ou la Libye, ils ont commencé à utiliser des voies de contournement pour échapper aux contrôles accrus des forces de défense et de sécurité, exposant ainsi les migrants à des risques et dangers accrus. Comme ces routes traversent des zones isolées et périlleuses à travers le désert, il est difficile de les suivre et le nombre de personnes utilisant ces itinéraires non officiels est donc inconnu<sup>11</sup>.

### 3. Découverte et fermeture de sites aurifères et pétroliers

La découverte d'or à Djado, une ville du nord-est du Niger située le long de la frontière avec l'Algérie et la Libye, en avril 2014, a entraîné une ruée vers l'or qui a attiré des milliers de chercheurs d'or potentiels, principalement du Tchad et du Soudan<sup>12</sup>. Les préoccupations en matière de sécurité ont conduit à un renforcement des contrôles et, début 2017, le Gouvernement nigérien a fermé les sites aurifères de Djado<sup>13</sup>. Après la fermeture du Djado, les chercheurs d'or se sont retirés à Tchibarakaten, où un site minier isolé, géré principalement par des nigériens, est situé à la frontière algérienne. Ce site est plus difficile à atteindre et à trouver, en particulier pour les étrangers qui ne connaissent

pas le terrain désertique, ce qui les expose à des risques plus élevés<sup>14</sup>. En outre, les attaques des groupes armés et l'insécurité croissante ont entraîné une diminution du nombre de migrants se rendant vers les sites d'extraction pétrolière dans les régions de Diffa et Zinder<sup>15, 16</sup>.

### 4. Conditions de travail et de vie en Libye

L'insécurité, l'intensification de la violence et l'absence de l'état de droit après l'effondrement de l'État libyen ont conduit à des conditions de vie et de travail précaires pour les migrants, qui se retrouvent souvent dans des centres de détention dans lesquels de terribles abus ont été signalés<sup>17</sup>. La détérioration des conditions de vie des migrants en Libye a précipité l'augmentation des mouvements de migrants vers l'Algérie à la recherche d'opportunités économiques. Les données collectées au niveau des FMP sur la route vers l'Algérie indiquent une augmentation de nigériens se rendant en Algérie : de 5 000 nigériens en 2016 à 44 000 nigériens en 2019.

### 5. Application des lois sur les migrations en Algérie

La Loi algérienne N° 08-11 de 2008 régit les conditions d'entrée, de séjour et de circulation des ressortissants étrangers sur son territoire<sup>18</sup>. La loi traite la migration irrégulière comme une infraction pénale passible d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à deux ans et établit les procédures d'expulsion des migrants du pays<sup>19</sup>. Vers la fin de 2017, dans un effort pour faire appliquer cette loi, les autorités Gouvernementales en Algérie ont intensifié les expulsions collectives de milliers de migrants vers la frontière avec le Niger, principalement en provenance de pays de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

11 F. Molenaar, A. Ursu, E. Tinni, A. Hoffman, et J. Meester. 2017. *Une ligne dans le sable: Feuille de route pour une gestion durable des migrations à Agadez.* [En ligne] La Haye: Clingendael: Institut néerlandais des relations internationales. Disponible à l'adresse [www.clingendael.org/sites/default/files/2017-10/RoadCarte\\_for\\_sustainable\\_migration\\_management\\_Agadez.pdf](http://www.clingendael.org/sites/default/files/2017-10/RoadCarte_for_sustainable_migration_management_Agadez.pdf).

12 M. Pellerin, 2017. Au-delà de « L'Ouest sauvage »: La ruée vers l'or dans le nord du Niger. *Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord.* Genève: Small Arms Survey. Disponible à l'adresse [www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/T-Briefing-Papers/SAS-SANA-BP-Niger-Gold.pdf](http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/T-Briefing-Papers/SAS-SANA-BP-Niger-Gold.pdf).

13 *Le Figaro.fr.* 2017. Niger: Fermeture De Sites Aurifères Dans L'ouest. Disponible à l'adresse [www.lefigaro.fr/flash-eco/2017/07/18/97002-20170718FILWWW00185-niger-fermeture-de-sites-auriferes-dans-l-ouest.php](http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2017/07/18/97002-20170718FILWWW00185-niger-fermeture-de-sites-auriferes-dans-l-ouest.php).

14 International Crisis Group, 2020. Gestion du trafic dans le nord du Niger. Rapport sur l'Afrique. Bruxelles. Disponible à l'adresse [www.d2071andvip0wj.cloudfront.net/285-managing-trafficking-in-niger.pdf](http://www.d2071andvip0wj.cloudfront.net/285-managing-trafficking-in-niger.pdf).

15 Office français de protection des réfugiés et apatrides, Le Gouvernement de la France, 2018. *Situation Sécuritaire Dans Le Delta Du Niger.* Paris: OFPRA. Disponible à l'adresse [www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1805\\_nga\\_situation\\_securitaire\\_delta\\_du\\_niger.pdf](http://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1805_nga_situation_securitaire_delta_du_niger.pdf).

16 B. Auge. 2018. *L'exploration et la Production Pétrolière En Afrique depuis 2014: Évolution des Acteurs et de leurs Stratégies.* Notes de l'IFRI. [En ligne] Paris: IFRI, OCP Policy Center. Disponible à l'adresse [www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/auge\\_exploration\\_production\\_petroliere\\_afrique\\_2018\\_v3.pdf](http://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/auge_exploration_production_petroliere_afrique_2018_v3.pdf).

17 Mission d'appui des Nations unies en Libye et Bureau des droits de l'homme du Haut-Commissariat des Nations unies. 2018. *Désespéré et dangereux: Rapport sur la situation des droits de l'homme des migrants et des réfugiés en Libye.* Disponible à l'adresse [www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/LibyaMigrationReport.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/LibyaMigrationReport.pdf).

18 Journal Officiel de la République Algérienne. 2018. *Démocratique et Populaire: Conventions et accords internationaux – lois et décrets arrêtés, décisions, avis, communications et annonces.* Disponible à l'adresse [www.joradp.dz/JO2000/2008/036/F\\_Pag.htm](http://www.joradp.dz/JO2000/2008/036/F_Pag.htm).

19 Amnesty International. 2018. *Forcé de partir: Histoires d'injustices contre les migrants en Algérie.* Londres. Disponible à l'adresse [www.amnesty.org/download/Documents/MDE2895122018ENGLISH.PDF](http://www.amnesty.org/download/Documents/MDE2895122018ENGLISH.PDF).

## SECTION III: TENDANCES ET MOUVEMENTS MIGRATOIRES AU NIGER (2016–2019)

### 3.1. TENDANCES ET MOUVEMENTS MIGRATOIRES PAR VOIE TERRESTRE À DESTINATION, EN PROVENANCE ET À L'INTÉRIEUR DU NIGER

Traditionnellement, deux importantes voies de migration traversent le Niger. La première relie la ville de Kano, dans le nord du Nigeria, à Tahoua et Agadez. Elle est principalement utilisée par les nigériens, les ivoiriens et les camerounais qui souhaitent atteindre le Mali, le Burkina Faso, l'Algérie ou la Libye. L'autre itinéraire à l'ouest du Niger est utilisé par les migrants de divers pays, principalement des migrants guinéens, sénégalais, maliens et burkinabé, qui arrivent à Niamey en bus avant de poursuivre leur voyage vers le nord. Agadez est la dernière ville avant d'atteindre les frontières avec la Libye et l'Algérie et, se trouve dans la zone de libre circulation de la CEDEAO et est également facilement accessible en bus, ce qui en fait un important centre de migration. Les flux migratoires vers l'Afrique du Nord se divisent dans la ville d'Agadez, les migrants qui se rendent en Libye prennent la route de Dirkou

et de Séguedine, tandis que ceux qui se rendent en Algérie empruntent la route d'Arli et d'Assamaka.

Depuis l'application de la loi criminalisant le trafic de migrants en 2016, les voies de migration au Niger ont considérablement évolué. Une multitude de voies de contournement informelles ont émergé en réponse à l'augmentation des patrouilles pour faire respecter la loi ainsi qu'aux risques croissants que représentent les bandits armés sur les principaux axes de migration dans le nord. Certaines de ces routes informelles contournent complètement la ville d'Agadez et évitent les principaux axes reliant Agadez à la Libye et à l'Algérie. Ces nouveaux itinéraires passent souvent par des zones désertiques extrêmement arides et dangereuses, où il n'y a que quelques puits ou points d'eau<sup>20</sup>.



Les migrants reçoivent des informations sur l'assistance de l'OIM après leur arrivée à Assamaka. © OIM, 2019/OIM Niger

20 J. Tubiana, C. Warin et G. Saeneen, 2018. *Dommages multilatéraux: L'impact des politiques migratoires de l'UE sur les routes du Sahara central.* La Haye: Clingendael: Institut néerlandais des relations internationales. Disponible à l'adresse [www.clingendael.org/pub/2018/multilateral-damage](http://www.clingendael.org/pub/2018/multilateral-damage).



### Conséquences du déplacement des routes migratoires

Les migrants sont parfois abandonnés par leurs passeurs dans les régions reculées du désert. Cela laisse les migrants dans une situation désastreuse, avec peu de moyens et souvent très peu d'eau potable disponible. Les températures dans ces régions peuvent atteindre jusqu'à 50 degrés Celsius, ce qui rend la situation encore plus difficile. L'OIM s'est engagée à secourir ces migrants en détresse dans le cadre de ses opérations de recherche et sauvetage (SAR). Les migrants en détresse qui sont assistés par les opérations SAR sont souvent en mauvaise santé, blessés et déshydratés. Les statistiques 2017-19 de la Direction générale de la protection civile du Niger (DGPC) montrent que les migrants souffrent de traumatismes, de maladies respiratoires, de troubles digestifs et de paludisme, entre autres<sup>21</sup>. Les communautés situées le long des routes migratoires traditionnelles ont également été touchées par la modification des routes migratoires, les opportunités économiques ayant diminué en raison du nombre plus faible de migrants en transit<sup>22</sup>.

### Tendances et Chiffres

L'OIM au Niger a commencé à collecter les flux migratoires par voie terrestre grâce à son système de suivi des flux de populations en février 2016. Les deux points de suivi des flux (FMP) d'Arlit et de Séguedine ont d'abord été établis pour capturer les flux migratoires le long des deux principaux itinéraires au Niger: à destination et en provenance de l'Algérie et de la Libye. Depuis lors, l'OIM a établi d'autres FMP le long des routes migratoires, mais pour assurer la cohérence de l'analyse des données pour la période entre 2016 et 2019, seules les informations des FMP d'Arlit et de Séguedine sont utilisées dans ce rapport.

Entre 2016 et 2019, l'OIM a observé un total de **1 055 214 personnes voyageant en provenance (55 %), à destination (29 %), et à l'intérieur (16 %) du Niger** aux FMP d'Arlit et de Séguedine, dont 75 % sont de nationalité nigérienne. Suite à la Loi N° 2015-36 précitée et à l'augmentation consécutive des patrouilles le long des routes migratoires au nord d'Agadez, une forte diminution de 79 % des flux sortants a été observée entre 2016 et 2017, plus visiblement à Séguedine où le nombre de migrants sortants est passé de près de 300 000 en 2016 à un peu plus de 35 000 en 2017.



### LE FMP DE SÉGUEDINE (EN PROVENANCE/À DESTINATION DE LA LIBYE)

Le FMP de Séguedine a enregistré un total de 630 312 migrants entre 2016 et 2019. Les flux en provenance et à destination de la Libye ont été les plus touchés par l'application de la Loi N° 2015-36. Les migrants non nigériens sans documents de voyage valables qui ont été découverts au nord de la ville d'Agadez, ont été considérés comme étant en route pour entrer illégalement en Libye

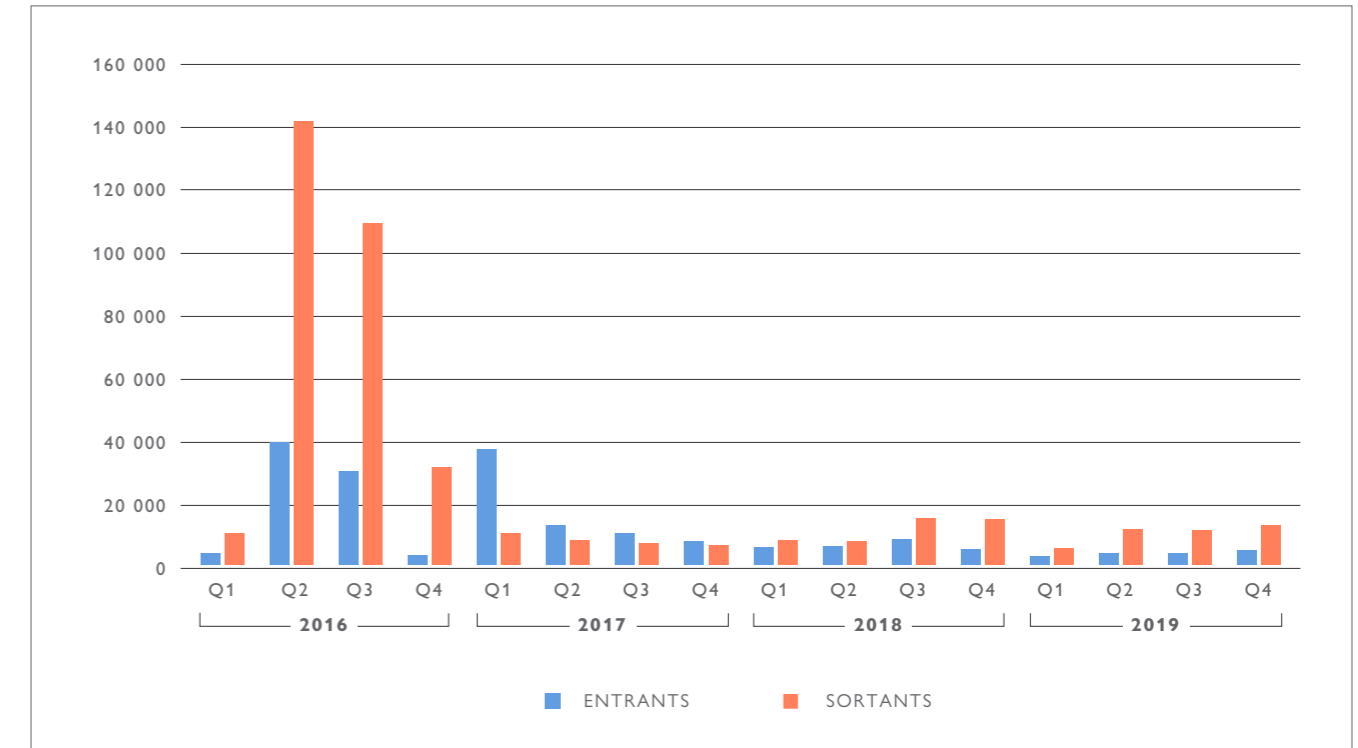
ou en Algérie et, par conséquent, ont été interceptés par les forces de l'ordre.

En conséquence, le nombre de migrants sortants en route vers la Libye a fortement diminué après 2016 (voir graphique 1).

<sup>21</sup> Direction Générale de la Protection Civile. 2019. *Bilan des activités de recherche et sauvetage des migrants dans le désert par la Protection Civile: de juillet 2017 à octobre 2019*. Niamey.

<sup>22</sup> F. Molenaar, A. Ursu, E. Tinni, A. Hoffman, et J. Meester. 2017. *Une ligne dans le sable: Feuille de route pour une gestion durable des migrations à Agadez*. [En ligne] La Haye: Clingendael: Institut néerlandais des relations internationales. Disponible à l'adresse [www.clingendael.org/sites/default/files/2017-10/RoadCarte\\_for\\_sustainable\\_migration\\_management\\_Agadez.pdf](http://www.clingendael.org/sites/default/files/2017-10/RoadCarte_for_sustainable_migration_management_Agadez.pdf).

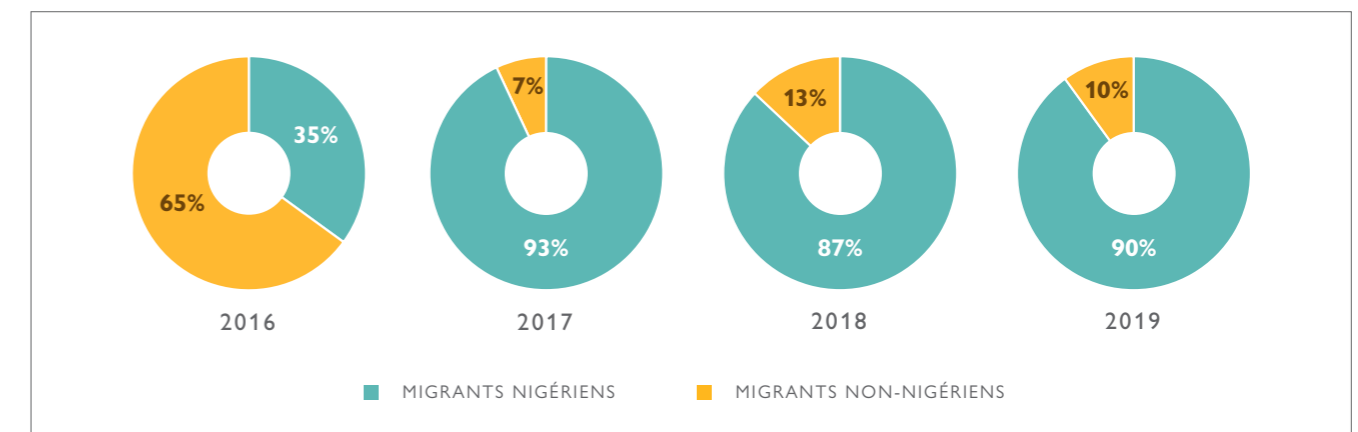
Graphique 1: Nombre de migrants entrants et sortants enregistrés au FMP de Séguedine (2016–2019)



Le nombre de nigériens entrant en Libye ou y sortant tel qu'observé au FMP de Séguedine a presque diminué de moitié entre 2016 et 2019: 131 731 en 2016 à 64 000 migrants nigériens enregistrés en 2019. Cela peut être attribué aux niveaux croissants d'insécurité en Libye et à la diminution des opportunités économiques. Le schéma de migration des nigériens à travers Séguedine montre néanmoins des schémas de migration circulaire bien établis entre le Niger et la Libye, liés au commerce et au travail saisonnier. La plupart des nigériens qui migrent vers la Libye viennent de la région de Tahoua et se rendent en Libye pour y trouver des débouchés économiques. La section 4.1 contient plus de détails sur les profils des migrants qui se rendent en Libye.

Cependant, comme mentionné, il est important de noter que les migrants ont commencé à utiliser des itinéraires alternatifs, contournant les contrôles de police et donc aussi les FMP de l'OIM par peur d'être détectés, et que le nombre réel de migrants essayant d'atteindre la Libye pourrait donc être plus élevé. En 2016, 65 % de tous les migrants enregistrés à Séguedine étaient d'origine non nigérienne. En 2017, ce pourcentage est tombé à 7 %. Si l'on examine les chiffres absolus, la diminution devient encore plus évidente: entre janvier et septembre 2016, un peu plus de 230 000 migrants étrangers ont été enregistrés en faisant route vers la Libye. Sur l'ensemble de l'année 2017, seuls 1 400 migrants étrangers ont été observés dans la même direction.

Graphique 2: Pourcentage de nigériens et de migrants étrangers observés au FMP de Séguedine (2016–2019)



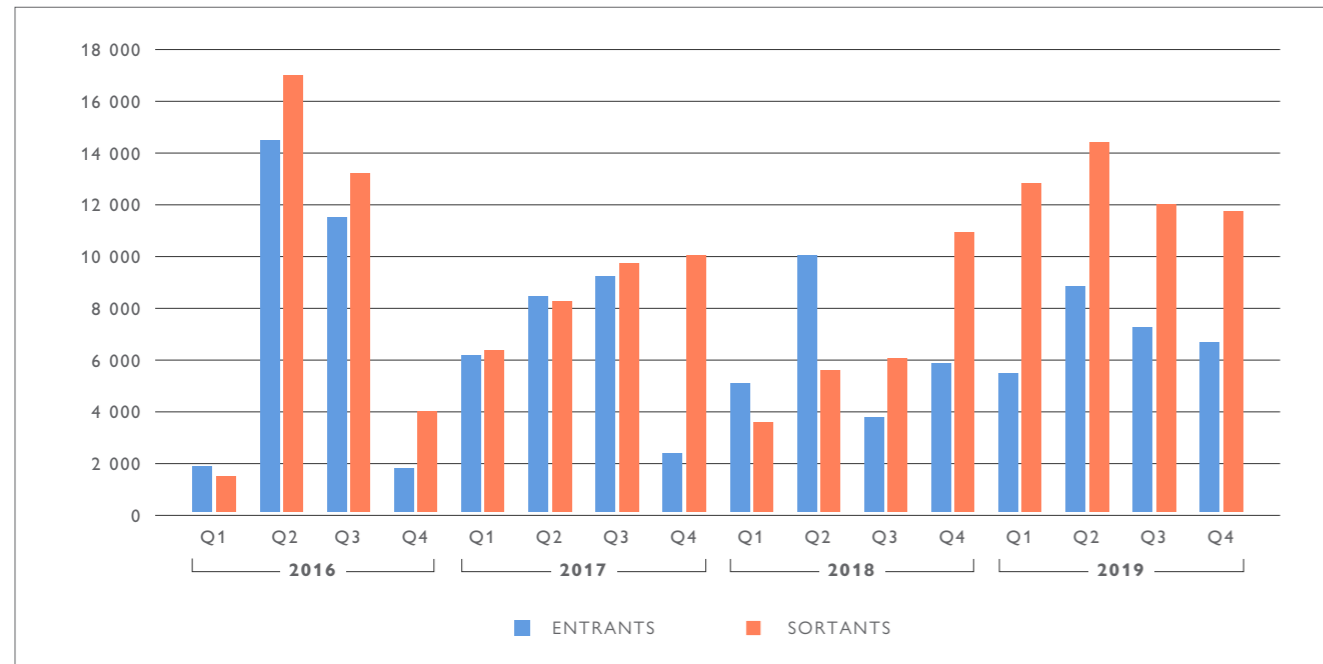


## FMP D'ARLIT (EN PROVENANCE/À DESTINATION DE L'ALGÉRIE)

Entre 2016 et 2019, le FMP d'Arlit a enregistré 256 147 migrants en transit à Arlit. Parmi eux, 147 347 (57,5 %) ont été observés faisant route vers l'Algérie, tandis que 108 800 migrants ont franchi la frontière en revenant d'Algérie<sup>23</sup>. Ce nombre exclut les migrants revenant d'Algérie dans le cadre des opérations humanitaires de sauvetage (voir section 3.3) et des convois

officiels (voir section 3.5). Le nombre le plus faible de migrants en transit a été enregistré en 2018 (51 002 migrants) et le plus élevé a été observé en 2019 (79 385 migrants). Comme à Séguédine, Arlit a connu le plus grand nombre de migrants sortants au deuxième trimestre 2016, juste avant le début de l'application de la loi (environ 17 000 migrants).

Graphique 3: Nombre de migrants entrants et sortants enregistrés par le FMP d'Arlit (2016–2019)

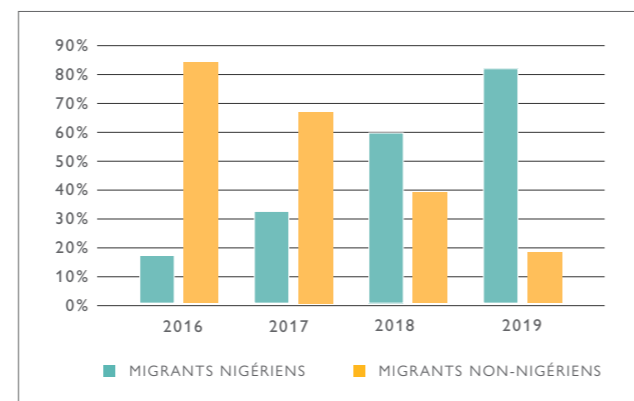


Entre 2016 et 2019, 49,5 % des migrants enregistrés au FMP d'Arlit étaient des migrants nigériens et 50,5 % des migrants étrangers. Le ratio nigériens / migrants étrangers s'est inversé au cours de cette période: en 2016, 17 % des migrants enregistrés à Arlit étaient des nigériens et 83 % étaient des migrants étrangers, tandis qu'en 2019, 82 % des migrants enregistrés étaient des nigériens et 18 % étaient des migrants étrangers.

La diminution du nombre de migrants étrangers est encore plus marquée si l'on considère les chiffres absolus: plus de 25 000 migrants étrangers ont été observés au FMP d'Arlit en 2016 et seulement environ 7 000 migrants étrangers en 2019. Le nombre est passé d'environ 11 000 migrants nigériens en 2016 à plus de 65 000 migrants nigériens en 2019, l'augmentation la plus importante étant celle des flux sortants. Cela indique qu'un plus grand nombre de migrants nigériens ont décidé de se rendre en Algérie pour y rechercher des opportunités

économiques après 2016 (99 % de tous les migrants d'Arlit ont déclaré que c'était la raison de leur migration)<sup>24</sup>.

Graphique 4: Pourcentage de nigériens et de migrants étrangers observés au FMP d'Arlit (2016–2019)



<sup>23</sup> Veuillez noter que le FMP à Arlit ne collecte que les passages volontaires de migrants par voie terrestre dans les deux sens. Le FMP ne capture pas les migrants qui sont expulsés ou rapatriés par le gouvernement algérien vers le Niger par la ville frontalière d'Assamaka.

<sup>24</sup> Ces informations ne s'appliquent qu'aux années 2018 et 2019. La collecte des données FMS a commencé en 2018. Il en va de même pour les paragraphes suivants.

## COMPARAISON ENTRE LE FMP D'ARLIT ET CELUI DE SÉGUÉDINE

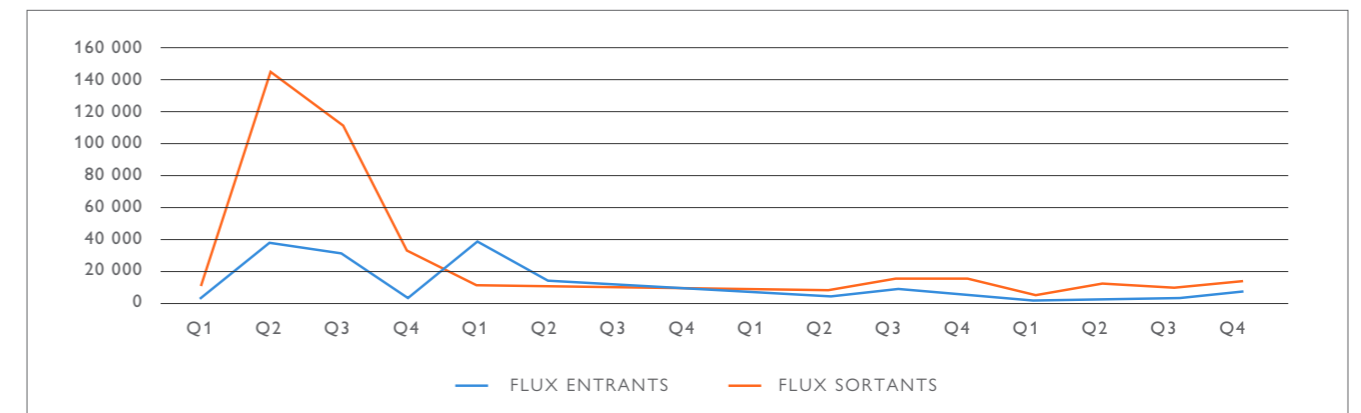
La plupart des 1 055 214 migrants enregistrés au niveau des deux FMP sont originaires du Niger (75 % de tous les migrants enregistrés entre 2016 et 2019). 49,5 % des migrants à Arlit étaient nigériens. En comparaison,

à Séguédine, alors qu'en 2016, 43% de tous les migrants n'étaient pas nigériens, entre 2018 et 2019, ce pourcentage est tombé à 10 % de tous les flux migratoires.

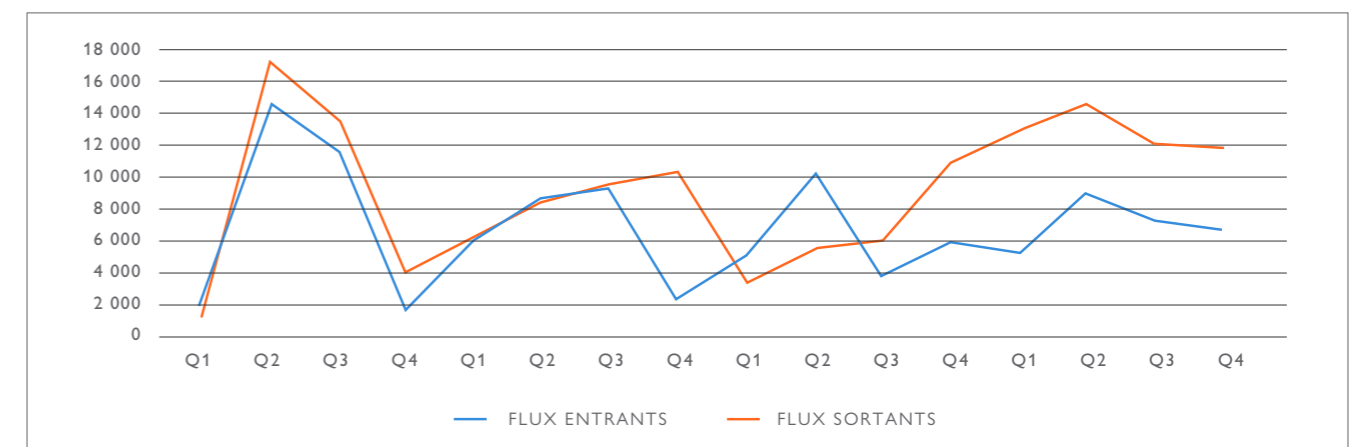
Tableau 1: Flux migratoires à Arlit et Séguédine (2016–2019)

ANNÉE	ARLIT			SÉGUÉDINE			TOTAL GÉNÉRAL
	Flux entrants	Flux sortants	Total	Flux entrants	Flux sortants	Total	
2016	29 613	35 614	<b>65 227 (15%)</b>	81 617	298 277	<b>379 894 (85%)</b>	<b>445 121</b>
2017	26 134	34 399	<b>60 533 (36%)</b>	72 172	35 031	<b>107 203 (64%)</b>	<b>167 736</b>
2018	24 801	26 201	<b>51 002 (39%)</b>	28 290	50 136	<b>78 426 (61%)</b>	<b>129 428</b>
2019	28 172	51 133	<b>79 305 (53%)</b>	21 252	50 425	<b>71 677 (39%)</b>	<b>150 982</b>

Graphique 5: Flux migratoires à Séguédine (2016–2019)



Graphique 6: Flux migratoires à Arlit (2016–2019)



L'examen de ces deux points de passage frontaliers montre clairement que l'application de la Loi N° 2015-36 et la détérioration de la situation en Libye ont eu un impact plus

important sur les flux migratoires vers la Libye que vers l'Algérie et ont conduit à une diminution significative du nombre de migrants étrangers transitant par le Niger.

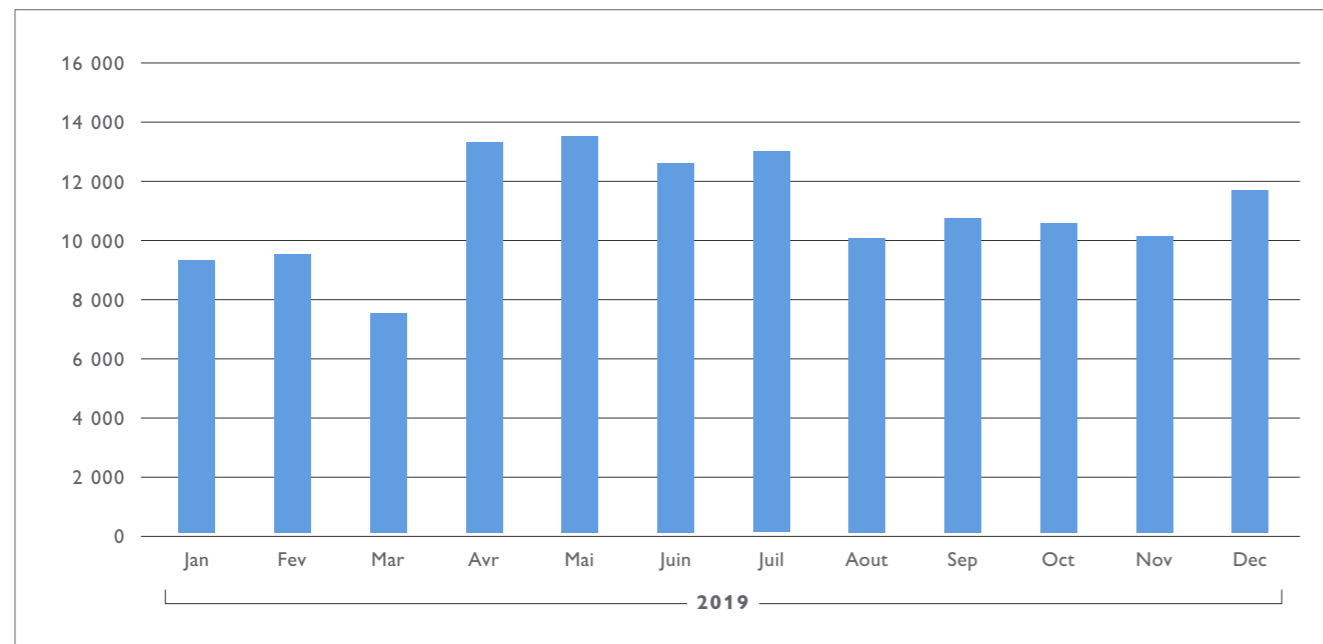
### 3.2. LE NIGER COMME PAYS DE DESTINATION

Le Niger est également un pays de destination pour les personnes à la recherche d'opportunités économiques. Les zones d'intérêt économique, comme les mines d'or, attirent à la fois les nigériens et les migrants d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Les flux migratoires à l'intérieur du Niger ont été capturés à travers les FMP depuis le dernier trimestre de 2018. En 2019, l'OIM a enregistré 131 892 migrants qui ont indiqué que le Niger était leur destination finale. Parmi les migrants étrangers, la plupart étaient des tchadiens (11 %), des nigériens (7 %) et des soudanais (6 %).

Les flux migratoires enregistrés au niveau des FMP sont considérés comme « internes » si les villes de départ et de

destination se trouvent toutes deux à l'intérieur du Niger. Les migrants nigériens mentionnés dans la section 3.1 se déplaceraient de et vers la Libye et l'Algérie. Un petit groupe de migrants nigériens (105 146) a déclaré se rendre vers d'autres destinations au Niger en 2019, dont 80 % étaient enregistrés au FMP d'Arlit et ont indiqué Arlit et Tchibarakatan, deux importantes villes minières, comme destination. La moyenne de ce groupe est de 8 762 migrants par mois, avec des hausses d'avril à juillet et des baisses dans les premiers mois de l'année. Le pic coïncide avec la saison sèche (avril – juillet), lorsque les routes sont en meilleur état durant ces mois, contrairement à la saison des pluies (août – novembre).

Graphique 7: Flux migratoires internes au Niger (2019)



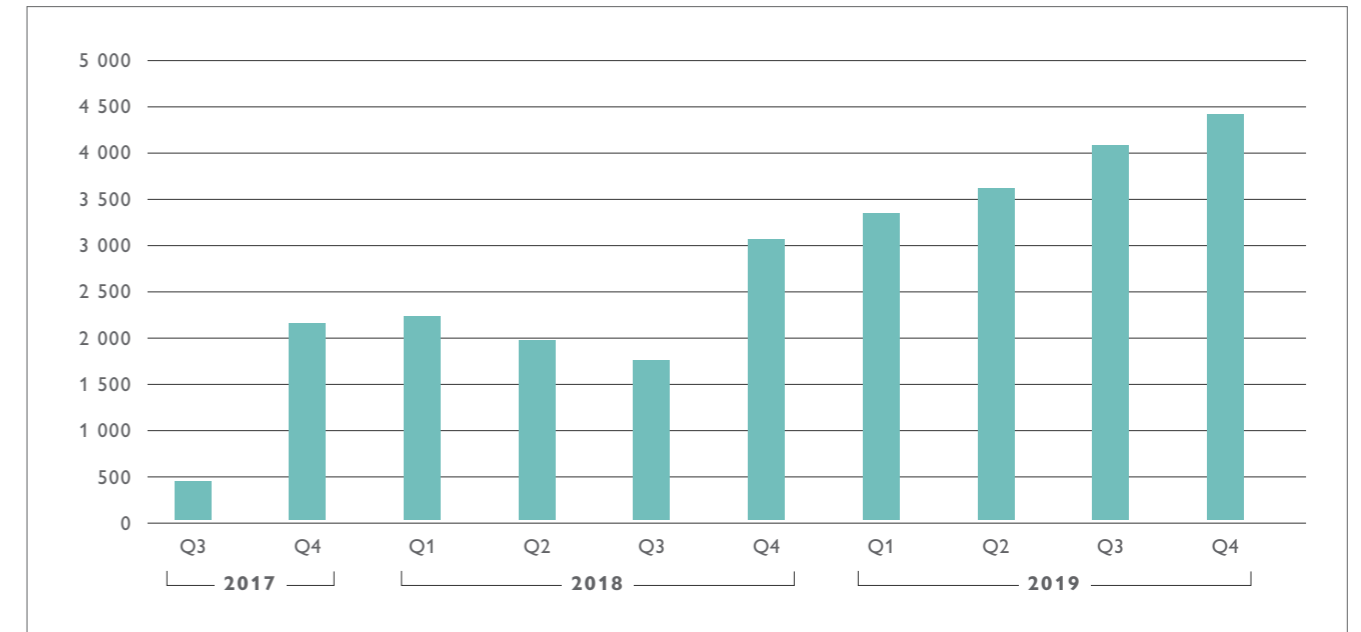
### 3.3. OPÉRATIONS HUMANITAIRES DE SAUVETAGE DES MIGRANTS ÉTRANGERS À LA FRONTIÈRE ENTRE L'ALGÉRIE ET LE NIGER

Depuis septembre 2017, le Gouvernement algérien a intensifié le retour des migrants étrangers d'Algérie au Niger. Les migrants qui, selon le Gouvernement algérien, séjournent irrégulièrement en Algérie et sont arrivés par le Niger, sont déposés au « Point Zéro », juste de l'autre côté de la frontière avec le Niger et à environ 12 kilomètres d'Assamaka, qui est la ville la plus proche du Niger. L'OIM mène des opérations humanitaires de sauvetage (HRO) pour aider ces migrants et les amener sur le site d'accueil à Assamaka où ils reçoivent une assistance de base, notamment de la nourriture, de l'eau et des colis d'articles non alimentaires (NFI). Même si l'OIM est généralement informée à l'avance de ces retours afin de pouvoir préparer les HRO, il y a des cas où l'OIM

n'est pas alertée à propos des arrivées et où les migrants arrivent à Assamaka par leurs propres moyens. Les migrants qui choisissent de participer au programme AVRR de l'OIM (la grande majorité) sont ensuite transportés au centre de transit de l'OIM à Arlit où ils sont enregistrés.

Entre septembre 2017, date du début des HRO, et décembre 2019, l'OIM a aidé un total de 27 153 migrants à Assamaka : 2 575 migrants en 2017, 9 031 migrants en 2018 et 15 547 en 2019 (voir graphique 7). Comme le montre le graphique 8, le nombre de migrants assistés à Assamaka a constamment augmenté entre 2017 et 2019.

Graphique 8: Nombre de migrants ayant bénéficié d'opérations humanitaires de sauvetage à Assamaka (2017–2019)



Entre 2017 et 2019, la majorité des migrants expulsés d'Algérie viennent du Mali et de la Guinée (représentant ensemble 58 %). La plupart des migrants assistés à

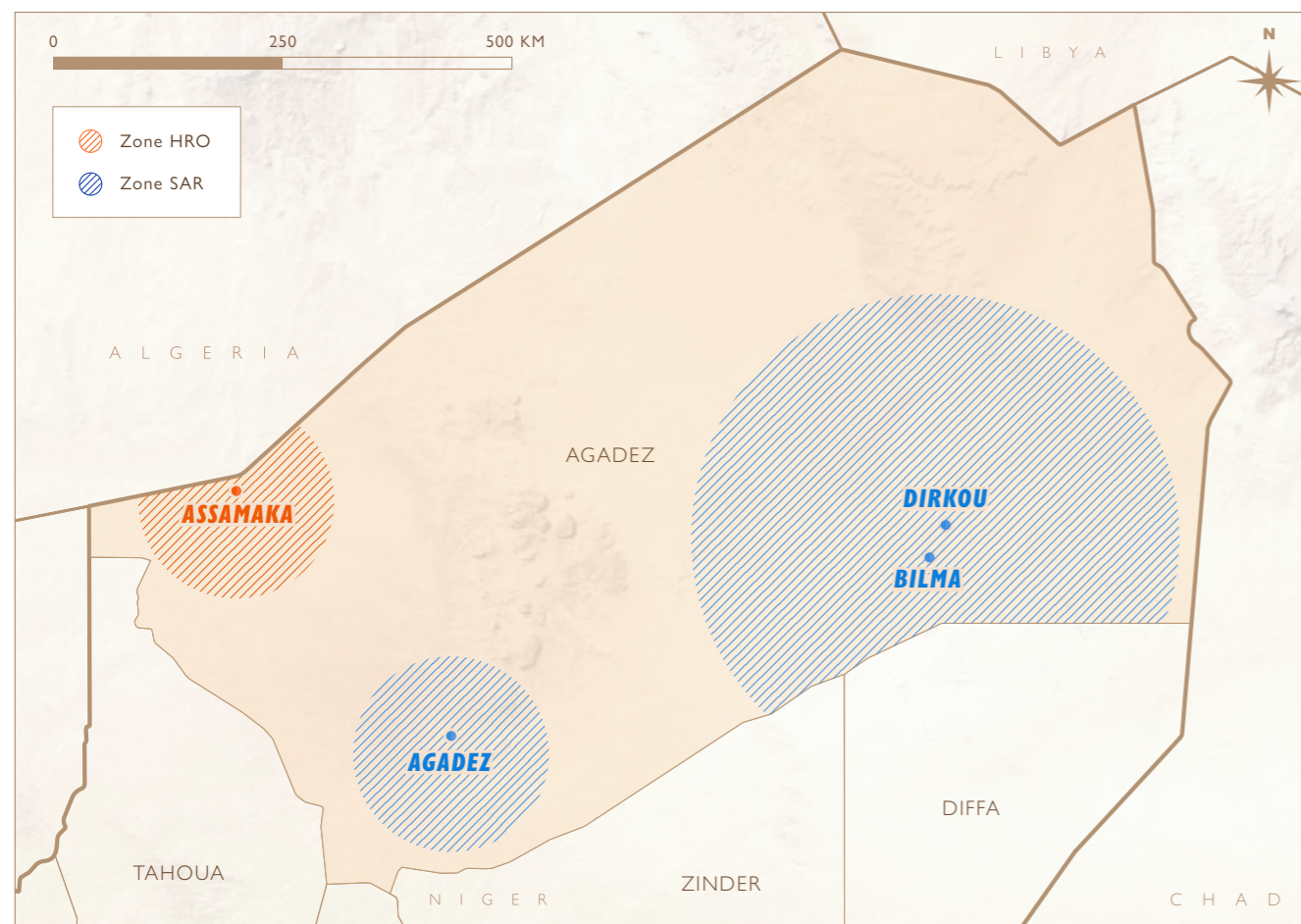
Assamaka étant transférés vers le centre de transit de l'OIM où des informations plus détaillées sont collectées, la section 2.3 présentera des profils plus détaillés de ces migrants.

Tableau 2: Nationalités les plus courantes parmi les migrants assistés dans le cadre des HRO entre 2017 et 2019

PAYS D'ORIGINE	2017	2018	2019	TOTAL GÉNÉRAL
Mali	23%	35%	35%	34%
Guinée	27%	30%	21%	24%
Niger	29%	6%	12%	12%
Côte d'Ivoire	4%	7%	6%	6%
Cameroun	2%	6%	5%	5%
Burkina Faso	3%	3%	4%	4%
Sénégal	3%	4%	3%	4%
Gambie	0%	1%	3%	2%
Bénin	3%	2%	2%	2%
Sierra Leone	0%	1%	3%	2%
Autres	4%	5%	6%	5%



Carte 2: Zones HRO et SAR



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le trace des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

### 3.4. OPÉRATIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE DANS LA RÉGION D'AGADEZ

Outre les opérations humanitaires de sauvetage que l'OIM au Niger mène dans la région d'Assamaka, l'OIM conduit également des opérations de recherche et sauvetage (SAR) dans la région d'Agadez, notamment autour des villes d'Agadez, Bilma et Dirkou, en partenariat étroit avec les services de la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) et de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) de la région d'Agadez. Ces opérations SAR sont soit proactives (auquel cas l'équipe SAR, composée de l'OIM et de la DGPC, patrouille dans la région à la recherche de migrants bloqués), soit réactives (auquel cas l'OIM est informée des migrants bloqués qui sont en détresse et alerte la DGPC pour qu'elle envoie l'équipe SAR). Dans les deux cas, si les migrants acceptent l'aide de l'OIM, les migrants secourus sont transportés vers le centre de transit de l'OIM le plus proche où ils reçoivent une assistance de base, notamment de la nourriture et de l'eau, ainsi que des informations sur les services de l'OIM et la disponibilité du programme AVRR, au cas où ils souhaiteraient retourner dans leur pays d'origine.

Tableau 3: Nombre de migrants assistés lors des opérations SAR dans la région d'Agadez (2016–2019)

YEAR	ARLIT	AGADEZ	BILMA/DIRKOU	TOTAL
2016	22	0	125	147
2017	20	282	642	944
2018	0	166	222	388
2019	0	167	93	260
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>615</b>	<b>1 082</b>	<b>1 739</b>

Entre 2016 et 2019, l'OIM a mené 79 opérations SAR, au cours desquelles 1 739 migrants ont été assistés, soit une moyenne de 22 migrants par opération. La moyenne dans la région d'Agadez était de 20 migrants par opération de sauvetage, tandis qu'à Dirkou/Bilma, elle était légèrement plus élevée avec 26 migrants par opération. Sur les 1 739 migrants secourus, 1 722 ont été transférés dans un centre de transit de l'OIM où ils ont bénéficié d'une assistance supplémentaire pour un retour volontaire dans leur pays d'origine.

### 3.5. CONVOIS OFFICIELS EN PROVENANCE D'ALGÉRIE

Comme mentionné précédemment, les nigériens qui se trouvent en Algérie sans les documents requis sont arrêtés par la police algérienne et transportés d'Algérie à Agadez. À leur arrivée à Agadez, ils sont accueillis par les autorités nigériennes et bénéficient d'une assistance pour leur réacheminement vers leur communauté ou leur pays d'origine. L'OIM aide les autorités régionales à enregistrer les migrants à leur arrivée à Agadez et leur fournit une assistance de base.

Entre décembre 2014 et décembre 2019, 49 112 migrants nigériens ont été rapatriés par le biais de 151 convois. Le nombre de migrants nigériens rapatriés a atteint un sommet en 2018, lorsqu'il a doublé, passant de 6 800 en 2017 à 14 919 en 2018, pour ensuite retomber à 10 772 migrants en 2019. Bien que les convois ne devraient inclure que des migrants nigériens, il arrive que des migrants étrangers soient accidentellement inclus dans les convois. Entre 2014 et 2019, un total de 1 370 migrants étrangers (2,7 %) ont été inclus dans les convois, la majorité venant du Nigeria, du Mali et du Bénin.

Tableau 4: Convois officiels en provenance d'Algérie (2014–2019)

ANNÉE	NOMBRE DE CONVOIS	NOMBRE DE MIGRANTS
2014	5	1 345
2015	20	5 986
2016	20	9 290
2017	14	6 800
2018	44	14 919
2019	48	10 772
<b>TOTAL</b>	<b>151</b>	<b>49 112</b>

### 3.6. RETOURS HUMANITAIRES VOLONTAIRES DE LA LIBYE AU NIGER

Les conditions de vie difficiles des migrants, associées à la situation sécuritaire et au risque de détention en Libye, ont contraint de nombreux nigériens à quitter le pays et à revenir au Niger. Pour soutenir ces migrants, l'OIM a lancé le programme de retour humanitaire volontaire (VHR) pour les nigériens vulnérables qui souhaitent retourner de la Libye au Niger en 2016, en étroite collaboration et coordination avec le Gouvernement du Niger. Entre 2016 et 2019, 8 184 nigériens ont été rapatriés de Libye grâce à des vols charters opérés par le Gouvernement nigérien et l'OIM, comme le montre le tableau 5.

Tableau 5: Vols charter au départ de la Libye (2016–2019)

ANNÉE	VOLS CHARTER DE L'OIM	NOMBRE DE MIGRANTS	VOLS CHARTER DU GOUVERNEMENT DU NIGER	NOMBRE DE MIGRANTS
2016	2	338		
2017	2	440	7	3 115
2018	17	2 663		
2019	11	1 628		
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>5 069</b>	<b>8</b>	<b>3 115</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>8 184</b>



Migrants arrivant au Niger après leur retour de Libye via le retour volontaire humanitaire. © OIM, 2019/OIM Niger



### 3.7. RETOUR VOLONTAIRE ASSISTÉ DES PAYS TIERS VERS LE NIGER

Les migrants nigériens à l'étranger qui sont confrontés à des conditions de vie et de travail difficiles, notamment l'impossibilité d'obtenir un permis de résidence officiel, peuvent souhaiter revenir au Niger. L'OIM offre à ces migrants la possibilité de participer au programme de AVR.

Au cours des quatre dernières années, l'OIM a aidé 472 migrants au retour volontaire au Niger, dont la majorité étaient des hommes. Le tableau 6 présente les pays de résidence temporaire. Une fois retournés dans leurs communautés ou leurs pays d'origine, ils recevront une assistance pour le processus de réintégration.

Tableau 6: AVR des pays tiers vers le Niger (2016–2019)

PAYS D'ORIGINE	NOMBRE DE MIGRANTS
Algérie	382
Belgique	38
Danemark	1
Allemagne	14
Italie	11
Malte	2
Pays-Bas	4
Norvège	1
Soudan	16
Suisse	3
<b>TOTAL</b>	<b>472</b>

Tous les retours volontaires de migrants nigériens d'Algérie ont eu lieu en 2019. Ces vols visent à promouvoir un retour sûr, organisé et dans la dignité des migrants vulnérables. L'OIM plaide continuellement en faveur de cette option, en coordination avec les autorités algériennes et nigériennes, au lieu et place des convois officiels.

Au total, l'OIM a facilité le retour de 279 migrants d'Algérie à la fin de 2019. Parmi les rapatriés, il y avait 268 hommes, 4 femmes, 5 garçons et 2 filles. Comme pour les retours humanitaires volontaires de Libye, la majorité des rapatriés étaient de jeunes hommes âgés de 20 à 29 ans (42 %). La plupart des rapatriés venaient de Tahoua (55 %), suivis par Zinder (20 %) et Niamey (10 %).

### 3.8. RETOUR VOLONTAIRE ASSISTÉ DU NIGER VERS DES PAYS TIERS

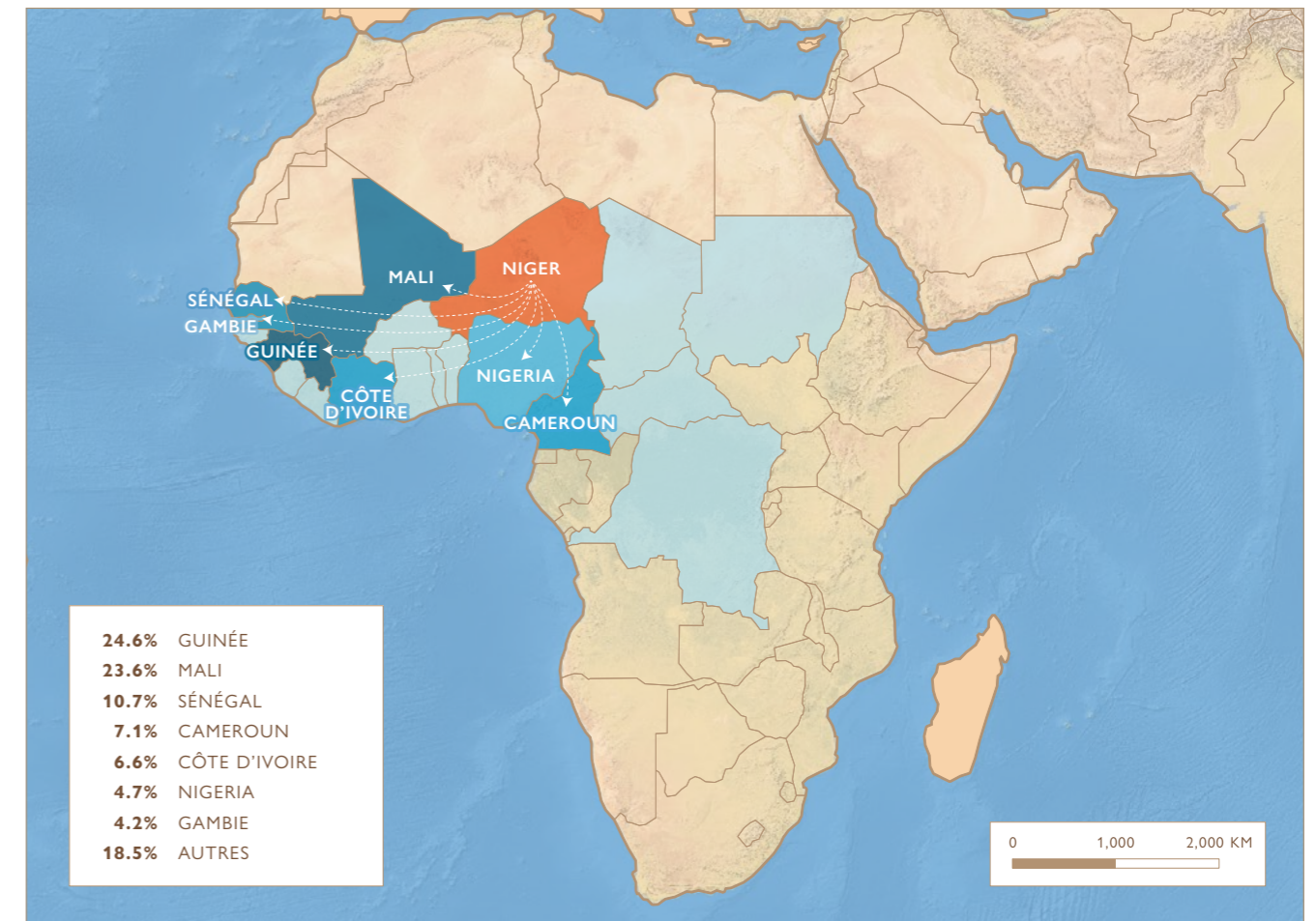
Entre 2016 et 2019, l'OIM a soutenu 42 604 migrants étrangers dans le cadre des AVR du Niger vers leur pays d'origine. Le nombre élevé de migrants ayant reçu l'aide au retour volontaire assisté (AVR) à partir du Niger en 2018 et 2019, comme le montre le tableau 7, est directement lié à l'augmentation du nombre de migrants expulsés d'Algérie, qui représentent 78 % de tous les cas des AVR. En comparaison, la proportion de migrants expulsés par rapport à l'ensemble des migrants ayant bénéficié d'une assistance AVR en 2016 et 2017 était de 23 %.

Au cours des quatre dernières années, la plupart des migrants qui sont rentrés chez eux venaient du Niger, de la Guinée et du Mali, et 95 % des migrants rentrés étaient des jeunes hommes. Une analyse plus détaillée des profils des migrants retournés dans leur pays d'origine se trouve à la section 4.2 « Migrants dans les centres de transit ».

En 2019, l'OIM au Niger a enregistré le plus grand nombre de migrants participant à des retours volontaires au niveau mondial (voir tableau 8)<sup>25</sup>.

25 Organisation internationale pour les migrations. 2020. 2019 Retour et réintégration – Points clés. Disponible à l'adresse [www.publications.iom.int/books/2019-return-and-reintegration-key-highlights](http://www.publications.iom.int/books/2019-return-and-reintegration-key-highlights).

Carte 3: Pays d'origine des migrants bénéficiant de l'AVR à partir du Niger



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

Graphique 9: Migrants ayant bénéficié d'une AVR du Niger vers le pays d'origine (2016–2019)

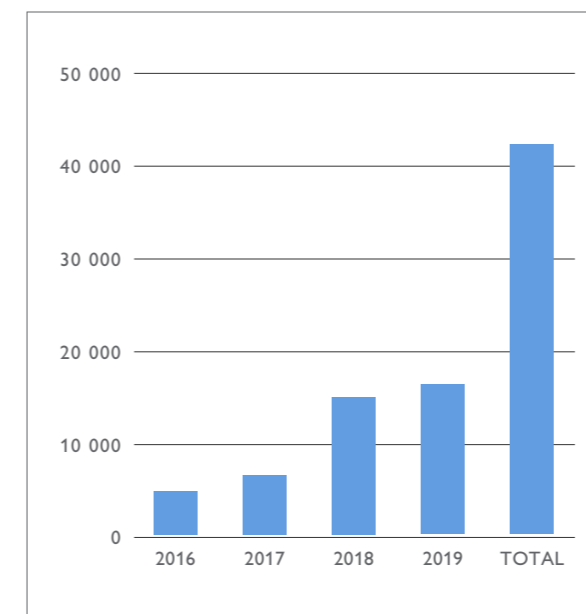


Tableau 7: Nombre total de migrants ayant bénéficié d'une AVR par pays de départ (2019)

PAYS	NOMBRE DE MIGRANTS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AVR EN 2019
Niger	16 378
Allemagne	13 053
Djibouti	4 220
Grèce	3 854
Pays-Bas	3 035
Autriche	2 840
Turquie	2 533
Mexique	2 244
Belgique	2 183
Mali	1 429



## SECTION IV: PROFILS DES MIGRANTS

La dernière section de ce rapport examinera plus en détail les données de la section III et présentera les profils des migrants comme suit:

- Les migrants nigériens et étrangers qui sont enregistrés aux points de suivi des flux à Séguédine et Arlit ;
- Les migrants nigériens et étrangers qui ont bénéficié d'une assistance dans les centres de transit, y compris ceux qui ont été expulsés d'Algérie ;
- Les migrants nigériens qui sont enregistrés à leur retour à Agadez en provenance d'Algérie par des convois officiels ;
- Les migrants nigériens ayant bénéficié du VHR au départ de la Libye et de l'AVR au départ de pays tiers.

Cela permettra de dresser un tableau plus complet des caractéristiques des personnes en déplacement au Niger et d'approfondir la compréhension du contexte, de la démographie, des profils et des motivations de ces migrants.

### 4.1. MIGRANTS ENREGISTRÉS AUX POINTS DE SUIVI DES FLUX

Aux deux points de suivi des flux analysés dans ce rapport, Séguédine (en route vers la Libye) et Arlit (en route vers l'Algérie), des données démographiques de base (nationalité, âge, sexe) ont été collectées auprès des migrants en transit depuis 2016. À la fin de 2018, l'OIM a commencé à collecter des données plus détaillées au niveau des FMP par le biais de son enquête de surveillance des flux (qui comprend également le niveau d'éducation, la situation de famille et les raisons du départ). Par conséquent, les informations présentées ci-dessous ne concernent que les années 2018 et 2019.

Les deux FMP sont d'abord analysés séparément, avant de comparer les profils des migrants.

#### 4.1.1. Séguédine

L'année 2016 étant la dernière année où de nombreux migrants étrangers ont transité par Séguédine, il est intéressant de se pencher sur leurs nationalités à cette période. Les migrants se rendant en Libye venaient principalement du Nigeria (22 %), de la Gambie (15 %) et du Sénégal (13 %). Les nigériens étaient majoritaires parmi les flux entrants (81 %), avec un nombre plus restreint de nigériens et de maliens. Entre 2017 et 2019, les nationalités étrangères les plus fréquemment observées étaient les libyens, les nigériens et les tchadiens, mais la grande majorité des migrants enregistrés étaient nigériens.

La plupart des migrants observés à Séguédine entre 2016 et 2019 étaient de sexe masculin (92 %), une tendance

qui s'est maintenue au fil des ans, des hommes âgés de 20 à 34 ans représentant 50 % de l'ensemble des migrants. La majorité des femmes migrantes ont entre 20 et 29 ans (57 % de l'ensemble des femmes migrantes).

Si l'on compare les migrants hommes et les migrants femmes, le pourcentage de migrants mariés est beaucoup plus élevé chez les hommes que chez les femmes (78 % pour les hommes; 45 % pour les femmes). Les nigériens sont plus susceptibles d'être mariés (près de 80 %) que les migrants étrangers (53 %). Une faible proportion de femmes nigériennes ont indiqué qu'elles étaient divorcées (17 %) ou célibataires (16 %), alors que pratiquement toutes les migrantes étrangères déclarent être mariées. En ce qui concerne le niveau d'éducation, les femmes migrantes (71 %) sont plus nombreuses que les hommes (64 %) à avoir reçu une éducation formelle. 82 % des migrants enregistrés à Séguédine voyagent seuls, les hommes étant davantage susceptibles de voyager seuls (84 %) que les femmes migrantes (52 %).

En ce qui concerne leur situation professionnelle avant la migration, le nombre de migrants hommes au chômage (67 %) est beaucoup plus élevé que celui des migrants femmes sans travail (43 %). Presque tous les migrants, hommes et femmes, ont indiqué que les considérations économiques étaient la principale raison de la migration et qu'ils utilisaient leurs économies pour financer leur voyage.

#### 4.1.2. Arlit

Les cinq principales nationalités de migrants étrangers observées au niveau des FMP ont considérablement changé au cours de la période couverte par ce rapport.

Tableau 8: Nationalités des flux sortants et entrants au FMP d'Arlit (2016–2019)

PAYS	2016	2017	2018	2019
Niger	17%	33%	60%	82%
Mali	13%	9%	6%	3%
Guinée	11%	8%	6%	2%
Nigeria	9%	7%	4%	2%
Autres	49%	42%	24%	11%

Comme à Séguédine, la plupart des migrants observés au FMP d'Arlit sont de sexe masculin (55 % de l'ensemble des migrants enregistrés) et parmi eux, la plupart sont des jeunes hommes (45 % des migrants masculins ont entre 20 et 29 ans). Parmi les femmes migrantes enregistrées, 57 % ont entre 25 et 34 ans. Le pourcentage de migrants mariés est nettement plus élevé chez les nigériens (59 %) que chez les migrants étrangers (28 %). Le pourcentage de migrants masculins (44 %) et celui de femmes migrantes (44 %) par rapport au fait qu'ils ou qu'elles soient marié(e)s est le même. En comparant les migrants nigériens et étrangers, d'autres observations intéressantes peuvent être faites. 11 % des femmes migrantes nigériennes déclarent être divorcées, le même pourcentage de femmes migrantes nigériennes déclarant être célibataires.

En ce qui concerne la situation de l'emploi des migrants, 58 % des migrants hommes se déclarent être au chômage et à la recherche d'un emploi, contre 43 % des femmes migrantes. Des pourcentages similaires (environ 42 % pour les deux sexes) concernent des migrants et des migrantes qui déclarent être des travailleurs/travailleuses indépendant(e)s lorsqu'ils/elles ont transité par Arlit. La plupart des migrants enregistrés au FMP d'Arlit, hommes et femmes, n'avaient pas d'éducation formelle (52 % des hommes; 43 % des femmes). Sur l'ensemble des femmes migrantes, 29 % ont fait des études secondaires, contre seulement 14 % des migrants hommes. La majorité, environ 65 % des migrants, ont déclaré payer leur voyage grâce à leurs économies. Vingt-quatre pour cent ont déclaré qu'ils ont reçu un soutien financier de leur famille et de leurs amis dans leur communauté d'origine pour financer leur voyage. Les migrants voyagent davantage en groupe que seuls (76 % des migrants de sexe masculin et 68 % des migrantes femmes)<sup>26</sup>.

#### 4.1.3. Comparaison entre le FMP de Séguédine et celui d'Arlit

En 2016, les migrants nigériens représentaient 30 % de tous les migrants enregistrés, alors qu'en 2017, après l'application de la Loi N° 2015-36, les migrants nigériens représentaient 73 % de tous les flux, bien que les nombres absolus de migrants nigériens soient restés assez similaires (132 982 en 2016 et 121 789 en 2017). Cette tendance s'est poursuivie en 2018 et 2019. Une proportion plus importante de ressortissants étrangers a transité par Arlit par rapport à Séguédine entre 2016 et 2019 (Arlit : 50,5 % de migrants étrangers; Séguédine : 43 % de migrants étrangers).

<sup>26</sup> Parmi les femmes migrantes à qui cette question a été posée, 8 % ont répondu « néant ». Pour les hommes, ce chiffre n'était que de 2 %.

<sup>27</sup> Organisation internationale pour les migrations. 2020. Données recueillies par le bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Dakar.

Les migrants à destination et en provenance de la Libye, qui sont principalement composés de nigériens (environ 90 %), ont tendance à être mariés et ont un niveau d'éducation inférieur à ceux d'Arlit. Cela peut indiquer un flux migratoire plus stable, circulaire et saisonnier de travailleurs nigériens qui se rendent en Libye à la recherche d'opportunités économiques. Les données collectées par l'OIM en Libye montrent que 21 % des 654 801 migrants étrangers en Libye viennent du Niger. La plupart d'entre eux travaillent dans la construction et l'agriculture et résident principalement dans les régions de l'ouest et du sud du pays (Sebha, Murzuq, Misrata et Tripoli). Parmi les migrants étrangers, 72% des migrants à destination et en provenance d'Algérie sont célibataires contre 45% enregistrés à Séguédine, en route vers la Libye. Il n'y a pas de différence significative entre les niveaux d'éducation des deux flux de migrants étrangers. Les Nigériens en provenance et à destination de l'Algérie sont moins susceptibles d'être mariés (59 %) que ceux qui voyagent en provenance et à destination de la Libye (80 %). Les flux en provenance et à destination de l'Algérie comprennent davantage de migrants étrangers (40 %) qui sont généralement célibataires et ont un niveau d'éducation supérieur, ce qui pourrait indiquer leur intention de se rendre dans des pays d'Afrique du Nord ou d'Europe. De manière générale, le FMS réalisé dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en 2018 a montré que 43 % des migrants qui prévoyaient de se rendre en Afrique du Nord et 45 % des migrants qui prévoyaient de continuer en Europe, ont un diplôme secondaire, contre 36 % des migrants en Afrique de l'Ouest et du Centre<sup>27</sup>.

#### 4.2. Migrants dans les centres de transit

Entre 2016 et 2019, 49 752 migrants étrangers ont reçu une assistance dans un ou plusieurs des six centres de transit de l'OIM (Arlit, Agadez, Dirkou, et trois à Niamey). Les migrants sont enregistrés dans la base de données centrale (MARS) au premier centre de transit où ils arrivent, comme le montre le tableau 10, mais passent souvent par différents centres avant de repartir vers leur pays d'origine. La majorité des migrants sont enregistrés dans le centre de transit d'Arlit, qui est le plus proche d'Assamaka où ils arrivent après avoir été expulsés d'Algérie.

Tableau 9: Lieu d'enregistrement des migrants dans les centres de transit (2016–2019)

ANNÉE	AGADEV	ARLIT	DIRKOU	NIAMEY	GRAND TOTAL
2016	2 249	2 271	343	1 114	<b>5 941</b>
2017	3 612	2 026	1 109	1 438	<b>8 149</b>
2018	3 135	13 234	488	1 171	<b>17 992</b>
2019	1 469	14 639	61	1 393	<b>17 525</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 465</b>	<b>32 170</b>	<b>2 001</b>	<b>5 116</b>	<b>49 752</b>

Le nombre de migrants étrangers enregistrés dans le centre de transit d'Arli a augmenté parallèlement au nombre croissant d'expulsions d'Algérie depuis la fin de 2017, tandis que les chiffres à Dirkou et Agadez ont culminé en 2017 en raison du grand nombre de migrants bloqués dans ces régions et secourus grâce aux opérations SAR mentionnées à la section 3.4.

En ce qui concerne les nationalités, 58% des migrants aidés dans les centres de transit sont originaires du Mali ou de la Guinée. Les femmes migrantes ne représentent que 5% du nombre total de migrants assistés, la majorité venant du Nigeria et de la République centrafricaine.

Tableau 10: Nationalités des migrants assistés dans les centres de transit au Niger (2016–2019)

	2016	2017	2018	2019	GRAND TOTAL
Guinée	1 519	1 506	4 909	3 344	11 278
Mali	396	701	4 535	5 501	11 133
Sénégal	1 308	1 525	1 102	810	4 745
Niger					4 185*
Cameroun	534	670	1 568	1 117	3 889
Côte d'Ivoire	490	492	1 212	1 145	3 339
Nigeria	221	1 189	1 014	757	3 181
Sierra Leone	118	148	549	1 124	1 939
Gambie	416	513	327	627	1 883
Libéria	159	355	956	327	1 797
Burkina Faso	159	168	532	704	1 563
Guinée Bissau	438	423	227	463	1 551
Bénin	34	84	259	790	1 167
Autres	149	412	850	876	2 287
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 941</b>	<b>8 186</b>	<b>18 040</b>	<b>17 585</b>	<b>49 752</b>

\* Les données pour le Niger ne sont pas disponibles séparées par an, sauf cumulatives.

Lors de l'enregistrement dans les centres de transit, les migrants peuvent volontairement accepter de remplir un questionnaire qui recueille des informations sur leur situation socioéconomique, notamment leur niveau d'éducation, leur situation de famille et professionnelle ainsi que les raisons de leur migration et leur destination prévue. Voici quelques-unes des principales observations:

- Soixante-neuf pour cent des migrants sont célibataires, tandis que 27 % étaient mariés au moment de leur enregistrement dans le centre de transit, des tendances similaires étant observées chez les migrants hommes et les migrantes femmes<sup>28</sup>.
- Vingt-quatre pour cent des migrants ont déclaré n'avoir aucune éducation formelle, tandis que 12 % ont déclaré avoir fait des études primaires et 27 % des études secondaires. Parmi les migrants enregistrés, 7 % ont fréquenté des écoles coraniques dans leur pays d'origine<sup>29</sup>.
- En ce qui concerne les raisons de la migration, 48 % des migrants ont indiqué qu'ils avaient pris la décision

d'émigrer pour chercher de meilleures opportunités économiques (23 % pour échapper à la pauvreté et 25 % pour chercher un nouvel emploi). Pourtant, 60 % des migrants exerçaient une activité économique avant leur départ et 54 % d'entre eux ont financé eux-mêmes leur voyage avec leurs propres fonds ou économies. D'autres ont utilisé de l'argent emprunté à des amis ou à des membres de leur famille pour financer leur voyage.

- La Libye et l'Algérie sont restées les pays de destination les plus préférés de tous les migrants. La tendance s'est inversée durant la période couverte de ce rapport, les migrants étant plus enclins à se rendre en Libye en 2016 qu'en 2019, tandis que pour l'Algérie, c'est l'inverse. Cela peut s'expliquer par les raisons évoquées plus haut dans ce rapport, y compris, mais sans s'y limiter, l'aggravation de la situation sécuritaire en Libye, le nombre accru de contrôles de police dans les régions du nord du Niger où les migrants transitent vers la Libye, et le fait que la majorité des migrants qui ont rempli le questionnaire ont été renvoyés d'Algérie.

Tableau 11: Pourcentage de migrants déclarant que l'Algérie ou la Libye était leur pays de destination (2016–2019)

PAYS	2016	2017	2018	2019	AVERAGE
Algérie	39%	14%	31%	85%	48%
Libye	27%	20%	6%	3%	10%
Autres	34%	66%	63%	12%	42%



<sup>28</sup> Les 4 % de migrants restants sont soit divorcés, soit veufs.

<sup>29</sup> Les 30 % de migrants restants ont déclaré avoir fait des études supérieures (6 %) et 24 % ont préféré ne pas répondre.



### 4.3. MIGRANTS NIGÉRIENS REVENANT D'ALGÉRIE PAR DES CONVOIS OFFICIELS

Entre 2016 et 2019, la plupart des migrants nigériens rapatriés d'Algérie par convois officiels étaient des hommes (72 %), mais l'équilibre entre les sexes a changé au fil des ans.

Entre 2016 et 2019, le groupe d'âge le plus prédominant chez les femmes est celui des 0-14 ans, qui représente 54 % de l'ensemble des femmes migrantes rapatriées. Chez les

hommes, 64 % des migrants rapatriés avaient entre 15 et 34 ans. En analysant de plus près la répartition par âge, on peut observer que 27 % de tous les migrants rapatriés, hommes et femmes, avaient entre 0 et 14 ans. 44 % de ces jeunes migrants avaient moins de cinq ans, qu'ils soient accompagnés ou non.

Tableau 12: Migrants nigériens revenant d'Algérie par des convois officiels (2016–2019)

ANNÉE	MALE		FEMALE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
2016	7 704	73,1%	3 418	26,9%	11 122
2017	5 714	70,6%	2 918	29,4%	8 632
2018	10 845	66,5%	5 909	33,5%	16 754
2019	9 773	82,2%	2 831	17,8%	12 604
<b>TOTAL</b>	<b>34 036</b>	<b>73,1%</b>	<b>15 076</b>	<b>26,9%</b>	<b>49 112</b>

70 % des migrants nigériens rapatriés d'Algérie viennent de la région de Zinder, suivie d'Agadez (11 %) et de Tahoua (9 %). Les régions de Diffa et de Tillabéri ne représentent que 0,7 % de l'ensemble des migrants rapatriés. Parmi les migrants en provenance de la région de Zinder, la plus grande proportion provient du département de Kantché<sup>30</sup>. Pour mieux comprendre ce phénomène, l'OIM au Niger a mené une étude en 2016 sur les migrants originaires de Kantché et qui ont été rapatriés au Niger par les convois officiels. Sur la base de cette étude, plusieurs observations peuvent être faites sur ce groupe:

- La migration est une stratégie d'adaptation traditionnelle, car les habitants de Kantché utilisent la migration comme moyen de subsistance depuis des décennies. Les habitants de Kantché ont également régulièrement émigré au Nigeria pour trouver des opportunités d'emploi. Cependant, en raison de l'insécurité croissante dans le nord du Nigeria avec l'émergence de Boko Haram en 2009, les routes migratoires et les voyages des habitants de Zinder ont commencé à se déplacer vers le nord, en direction de l'Algérie ;

- Peu de possibilités d'emploi associées à des ménages de grande taille à Kantché allant de sept à 25 personnes (par rapport à la moyenne nationale de 7,1 personnes) conduisent de nombreux migrants à chercher des opportunités à l'étranger pour subvenir aux besoins de leur famille ;
- Par ailleurs, la migration est devenue un facteur de changement social à Kantché. En raison du nombre important de femmes qui émigrent de Kantché (37 % de femmes, 38 % d'enfants entre 2014 et 2016), les pratiques et traditions sociétales patriarcales traditionnelles ont changé. La décision d'émigrer en Algérie vient souvent des femmes elles-mêmes, ou de leurs parents, et bien souvent les partenaires masculins ne sont pas nécessairement consultés dans le processus décisionnel. Cette autonomie vient principalement du fait que les femmes ont accès à leurs propres ressources et n'ont donc pas besoin du soutien financier de leurs conjoints pour émigrer.

<sup>30</sup> Organisation internationale pour les migrations. 2016. Des femmes et des enfants de Kantché sur la route de l'Algérie : Analyse socio-anthropologique d'un phénomène mal connu. Niamey.



### 4.4. MIGRANTS NIGÉRIENS DE RETOUR GRÂCE À L'AIDE AU RETOUR HUMANITAIRE VOLONTAIRE

Sur les 8 184 migrants qui sont rentrés de Libye dans le cadre du retour humanitaire volontaire entre 2016 et 2019 (voir section 3.6), 88 % étaient des hommes (voir tableau 14). Le pourcentage de migrants masculins était beaucoup plus faible la première année (63 %), ce qui peut s'expliquer par le fait que les cas les plus vulnérables ont été rapatriés dans les premiers vols charter, qui sont principalement des femmes et des enfants. Cela explique également pourquoi le pourcentage d'enfants de moins de 14 ans était presque deux fois plus élevé en 2016 (27 %) qu'en 2019 (14 %). Au cours des quatre dernières années, le groupe prédominant parmi les rapatriés était constitué de migrants de sexe masculin âgés de 20 à 29 ans, soit 60 % du total des rapatriés.

La plupart des migrants qui sont revenus de Libye viennent de Tahoua (48 %), Maradi (18 %) et Zinder (15 %). Au total, l'OIM a facilité le retour de 279 migrants d'Algérie à la fin de l'année 2019. Parmi les rapatriés, il y avait 268 hommes, 4 femmes, 5 garçons et 2 filles. Comme pour les retours humanitaires volontaires de Libye, la majorité des rapatriés étaient de jeunes hommes âgés de 20 à 29 ans (42 %). La plupart des rapatriés venaient de Tahoua (55 %), suivis par Zinder (20 %) et Niamey (10 %).

Tableau 13: Répartition par sexe et par âge des migrants nigériens grâce au VHR (2016–2019)

GRUPE D'ÂGE	HOMMES (88% DE TOUS LES RAPATRIÉS)	FEMMES (12% DE TOUS LES RAPATRIÉS)
0–9	6%	42%
10–19	6%	8%
20–29	53%	33%
30–39	26%	17%
40–49	7%	0%
50 ans et plus	2%	0%



## CONCLUSION

Le Niger a été, est et sera une plaque tournante importante pour les migrations intra régionales, interrégionales et internes. Sa situation géographique en fait un pays de transit de première importance pour les migrants d'Afrique de l'Ouest et du centre, car de nombreuses routes migratoires régionales convergent et traversent le territoire nigérien en direction de la Libye et de l'Algérie. Le Niger n'est le pays de destination que pour une petite partie des migrants.

Comme ce rapport l'a démontré, la mobilité au Niger comporte de nombreuses couches d'interaction, notamment les mouvements circulaires des travailleurs saisonniers nigériens qui travaillent en Libye et en Algérie, la migration des femmes et des enfants vers l'Algérie et la migration vers des régions du Niger qui ont une activité économique, comme les mines d'or, les sites de forage pétrolier et les zones de culture où certains migrants peuvent travailler temporairement pendant leur période de transit au Niger pour économiser de l'argent avant de poursuivre leur voyage. Deux autres dimensions importantes de la mobilité au Niger sont le rapatriement des nigériens à Agadez depuis 2014 et l'expulsion des migrants d'Afrique de l'Ouest et du centre à Assamaka/au Point Zéro par le Gouvernement algérien, qui s'est intensifiée depuis 2017.

Les tendances migratoires ont considérablement changé entre 2016 et 2019 en raison de nombreux facteurs : la crise actuelle en Libye et l'insécurité croissante dans les régions frontalières depuis 2011, la mise en œuvre de la Loi N° 2015-36 par le Gouvernement du Niger, la découverte et la fermeture de mines d'or au Niger, les politiques d'immigration plus strictes adoptées par l'Algérie et la détérioration des conditions de vie et de travail des migrants en Libye sont autant de facteurs majeurs qui ont contribué à des changements significatifs dans la migration à destination, à l'intérieur et en provenance du Niger.

Le nombre de migrants observés à destination et en provenance du Niger, de l'Algérie et de la Libye par voie terrestre, tel que capturé par le suivi des flux de populations, a changé radicalement après 2016. L'application de la Loi N° 2015-36 au Niger a conduit à la fragmentation des routes migratoires dans les efforts des passeurs et des migrants pour échapper à l'augmentation des patrouilles et des forces de sécurité chargées de faire appliquer la loi, ce qui a contribué à une forte diminution (62 %) des flux migratoires observés en 2017 par rapport à 2016, en particulier vers la Libye. La composition sociodémographique des migrants a également changé après 2016. La composition globale des migrants transitant par le Niger est devenue moins diversifiée, en particulier le long de la route à destination et en provenance de la Libye, car le nombre de migrants étrangers observés a diminué de plus de 80 % en 2017 par rapport à 2016, et le nombre de femmes migrantes

observées en 2017 et 2018 a diminué par rapport à 2016. De même, sur l'itinéraire à destination et en provenance de l'Algérie, le nombre de migrants étrangers observés a chuté de 50 % en 2018 et a continué à diminuer en 2019. Inversement, un nombre croissant de nigériens ont été observés se rendant en Algérie et pour des périodes plus longues. Cette augmentation du nombre de nigériens se rendant en Algérie contraste fortement avec les années précédentes où la Libye était la principale destination des nigériens engagés dans une migration circulaire.

À partir de 2017 et jusqu'en 2019, une nouvelle tendance est apparue avec l'augmentation du nombre de migrants expulsés d'Algérie vers le Niger. Avec les convois officiels de migrants nigériens, qui reviennent chaque semaine d'Algérie, ces mouvements de retour constituent désormais le plus grand mouvement migratoire au Niger, avec un total de 27 000 pour la seule année 2019. La stricte application des politiques d'immigration en Algérie a conduit à l'expulsion d'un nombre sans précédent de migrants étrangers, principalement des guinéens et des maliens, d'Algérie vers le Niger. Cela a entraîné une augmentation significative du nombre de migrants séjournant dans les centres de transit de l'OIM qui ont ensuite bénéficié d'une aide au retour volontaire vers les pays d'origine, principalement en Afrique de l'Ouest et centrale. En grande partie en raison du nombre élevé d'expulsions, l'OIM au Niger a été la plus grande mission « d'envoi » d'AVR de toutes les missions de l'OIM dans le monde en 2019.

En 2018, l'OIM a également commencé à capturer les flux migratoires à l'intérieur du Niger par le biais du suivi des flux de populations, car le Niger n'est pas seulement un pays de transit, il est aussi un pays de destination pour les personnes à la recherche d'opportunités économiques, principalement à Arlit, Tchibaraketen et Agadez où les zones d'intérêt économique, telles que les mines d'or, attirent à la fois les nigériens et les migrants étrangers, principalement masculins.

Ce rapport a montré que la migration au Niger est interne, intra régionale et interrégionale, les migrants nigériens et étrangers se rendant dans certaines parties du nord du Niger pour y trouver des opportunités d'emploi, ainsi qu'interrégionale, les migrants venant principalement d'Afrique de l'Ouest et centrale, y compris les nigériens, se rendant en Libye et en Algérie pour y trouver des opportunités économiques. Les données montrent que la grande majorité des migrants n'ont pas le désir de se rendre en Europe. En outre, si les raisons de la migration semblent être principalement économiques, il existe de nombreux autres facteurs qui poussent à la migration. Les tendances migratoires multidimensionnelles au Niger démontrent le rôle essentiel du pays en tant que carrefour historique et géographique entre les régions occidentales, centrales et septentrionales de l'Afrique.



L'OIM Niger remercie son équipe de moniteurs de flux et son Unité de données et de recherche pour la collecte quotidienne de données dans des circonstances difficiles. © OIM, 2020/OIM Niger

# Merci

L'OIM Niger est extrêmement reconnaissante à son personnel qui travaille sans relâche pour faciliter les opérations et travailler dans les centres de transit pour fournir une assistance chaque jour, ainsi qu'au personnel travaillant sur le terrain, collectant des données sur les mouvements migratoires dans des endroits souvent éloignés et difficiles. Sans eux, il n'aurait pas été possible de produire ce rapport.

### STAFF D'OPÉRATIONS:

Hadiza Issoufou  
Abba Kosso Abari  
Mahamane Laoualy Kamna  
Dodo Oumarou Farouk  
Alhousseini Sidi  
Abdoul Karim Alfousseini Sarmey H  
Djibrilla Amadou Aboula  
Mariama Warzagan  
Salamatou Nalosso Hamado  
Aichatou Hassane  
Adouwal Alhassan  
Maman Noura Idi Mamadou  
Maman Sani Ado Issaka  
Fati Moumouni Nabara  
Rachida Maman Hamidou

### STAFF FMP:

Gambo Oumarou Bako  
Mahamadou Laouel  
Mounkaila Amadou Hassane  
Abba Agi Elh Bako Sidiki  
Abdoul Aziz Elh Adam  
Ibrahim Issa Adjodjo  
Yasser Toune Agi  
Abdoul Kader Amadou Alfari  
Yami Mamadou Chekou  
Kabirou Laminou Ousmane  
Zeinabou Moumouni Hamadou  
Ari Mai Mahamadou Barke  
Abdoul Aziz Rabiou Bawa  
Harouna Abdou Soumana

### STAFF DES CENTRES (DE TRANSIT):

Inoussa Malam Moussa  
Moussa Bouzou Ibrahim  
Ouali Ahamadou P. Baoma Ouali  
Binta Abdoul Karim Moussa  
Omar Fall  
Sidi Sadou  
Abdoul Razak Hamadou Alguima  
Fatima Imini Mohamed  
Issa Abdou Issoufou  
Rhaichita Rhissa Haidara  
Ousmane Atair  
Ibrahim Alassan Abdou  
Ibrahim Hama Zakoye

### STAFF PI:

Aramadan Laouel  
Abdouraman Mountari  
Ibrahim Adamou Mani  
Mahamadou Seynik  
Waissoulmane Koney  
Abdoul Kader Oumarou Issa  
Abdoul Karim Samaila Lamine  
Youssef Galadima Souley  
Sidi Hado Maras  
Abari Issif Kore



## OIM NIGER

 [niger.iom.int](http://niger.iom.int)

 [iomniger@iom.int](mailto:iomniger@iom.int)

Avenue Maurice Delens,  
Rue Yn-26, Porte 278, Yantala Haut,  
BP: 10260, Niamey Niger

